

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

150e anniversaire du collège

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1957, tome 55, p. 201-268

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

150^e ANNIVERSAIRE

Lorsque, après la tourmente révolutionnaire qui avait mis fin à l'ancien Collège d'Agaune (d'ailleurs déjà déclinant à la veille de la Révolution), de longues et difficiles négociations entre la République valaisanne restaurée, l'Abbaye de Saint-Maurice, la Ville et même la Nonciature permirent enfin de rouvrir le Collège en l'établissant sur des bases sûres et durables, l'année première de la nouvelle institution commença à la Toussaint 1806 et s'acheva le 23 août 1807. La *Schola Agaunensis* a vécu dès lors sans interruption et beaucoup se souviennent encore de la fête qui marqua, le 2 juillet 1932, le 125^e anniversaire de la Maison. Or, cette année-ci apportait d'autant plus de raison de se réjouir de la vitalité du Collège abbatial qu'il atteint aujourd'hui l'âge respectable d'un siècle et demi.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Plusieurs manifestations marquèrent cet anniversaire. Ce fut tout d'abord le spectacle donné par les étudiants en février. Pour s'accorder au caractère de ce 150^e anniversaire sous l'enseigne duquel il fut placé, le programme comportait une œuvre classique, *Esther*, la célèbre tragédie de Racine, avec la musique composée pour elle par Moreau ; la tragédie classique était précédée d'une autre tragédie encore, *La Passion des Martyrs d'Agaune*, drame du chanoine Louis Poncet, accompagné d'une musique du regretté chanoine Louis Broquet. Le spectacle remporta un si net succès qu'aux six représentations prévues il fallut en ajouter deux. Les *Echos* de mars-avril ont noué une gerbe d'extraits de presse, ce qui nous exempte de nous attarder ici sur ce spectacle très réussi qui inaugura, si l'on peut dire, les manifestations de notre année jubilaire. Notons cependant que « si le Collège fête le cent-cinquantième de sa fondation sous sa forme actuelle », la tradition théâtrale de la Maison peut aussi fêter son jubilé, selon l'expression même du livret de spectacle de cette année 1957, puisque, les 21 et 23 août 1807 déjà, les étudiants achevèrent la première année scolaire en jouant *Semiramis*, tragédie de Voltaire. Le livret de 1957 remercie le public de sa « constante et fidèle amitié », une amitié vraie, tant de fois manifestée, qui a permis « bien des enthousiasmes, bien des joies, bien des retours aussi sur la bonne voie ». Les représentations de cette année jubilaire ont été une nouvelle occasion de « fructueux examens de conscience », et l'affluence du public aux huit représentations a apporté un nouvel encouragement aux organisateurs du « théâtre des étudiants ».

CONCERT SPIRITUEL

Le dimanche 16 juin eut lieu une seconde manifestation artistique : un concert spirituel donné par l'Orchestre et le Chœur du Collège « à l'occasion du 150^e anniversaire du Collège ». La Basilique fut le cadre parfait de cette belle manifestation musicale dont nous transcrivons le programme :

PROGRAMME

- J.-F. DANDRIEU *Suite pour le Magnificat*
(1684-1740) Plein-jeu - Duo - Tierce en taille
Trio - Basse et Dessus de Trompette
Flûtes - Dialogue
- PALESTRINA *Confitebor tibi Domine*
(1526-1594) Motet à 5 voix mixtes
- BOUZIGNAC *Vulnerasti cor meum*
(1^{re} moitié du XVII^e siècle) Motet à 4 voix mixtes
Cantique des cantiques
- PALESTRINA *Vox dilecti*
Motet à 5 voix mixtes
Cantique des cantiques
- L. BROQUET *Hymne à la Charité*
Texte de Jean Racine, d'après S. Paul
- G.-F. HAENDEL *IV^e Concerto pour orgue et orchestre*
(1685-1759) en fa maj.
Allegro - Andante - Adagio - Allegro
- J.-PH. RAMEAU *Quam dilecta*
(1683-1764) Motet pour soli, chœur, orgue et orchestre
- FR. LISZT *Prélude et fugue sur B.A.C.H.*

La presse a aimablement relevé les qualités de ce concert. Ce fut l'occasion pour M. Henri Jaton, maître de chapelle et professeur au Conservatoire de Lausanne,

de souligner à la fois la tradition éducatrice de l'Abbaye et la place qui y est accordée aux arts, particulièrement à la musique. Nous reproduisons ici le sympathique article qu'il a écrit dans la *Tribune de Lausanne* du mercredi 26 juin :

Parmi les diverses institutions consacrées à l'éducation de la jeunesse romande, le Collège de Saint-Maurice jouit d'une indiscutable renommée et d'une non moins incontestable popularité. Nombreux sont, en effet, les jeunes qui, chaque année, accourent à Saint-Maurice, venant non seulement du Valais, mais de Suisse allemande, de Fribourg, du Jura bernois, de Neuchâtel, de Genève et du Pays vaudois.

Plusieurs parmi eux, appartenant aux précédentes volées d'étudiants, occupent une place en vue dans la vie publique de leurs Cantons respectifs.

Cette faveur dont il jouit, ce rayonnement qu'il projette, le Collège de Saint-Maurice les doit avant tout aux prélats éminents qui se sont succédé à la tête de l'Abbaye, à Nosseigneurs Paccolat, Abbet, Mariétan, Burquier... Mgr Haller poursuivant actuellement avec distinction l'action entreprise par ses prédécesseurs, entourés, comme il l'est encore aujourd'hui, des dévoués chanoines, qui ont dédié à la formation des jeunes le meilleur de leur science et de leurs forces.

150 ans d'activité éducatrice... L'anniversaire valait légitimement la peine d'être célébré, par ce qu'il évoquait de mérites accumulés et d'actions généreusement distribuées au service d'une cause qui, actuellement plus que jamais, dénonce son impérieuse nécessité, à savoir l'orientation chrétienne d'une jeunesse menacée par tous les assauts que lui livrent le matérialisme et l'athéisme de notre temps...

Les arts, si magnifiquement honorés en l'antique Abbaye d'Agaune, se devaient d'être associés à cet événement historique : dimanche soir (16 juin), en présence d'une foule d'auditeurs accourus de toute la Suisse romande, la Maîtrise et l'Orchestre du Collège nous proposaient un concert d'une fort belle tenue, où alternaient des productions chorales et des interventions de l'orgue.

Nul n'ignore qu'à la suite de l'éboulement qui endommagea

le clocher de l'Abbaye et une partie de la nef, les orgues de la Basilique furent complètement détruites. Sans se décourager, les chanoines entreprirent la reconstitution de la partie meurtrie de leur église ; et dans ce plan de rénovation, les orgues heureusement ne furent point oubliées.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative et à la science de l'inoublable chanoine Broquet, assisté en cette circonstance par Georges Cramer, la Collégiale de Saint-Maurice possède l'un des plus beaux instruments de notre pays, celui que, dimanche, le chanoine Georges Athanasiadès, titulaire de la Licence de concert et du 1^{er} Prix de virtuosité du Conservatoire de Lausanne, mettait en valeur, par de magistrales exécutions d'une Suite pour le Magnificat de J.-F. Dandrieu, du IV^e Concerto en fa majeur de Haendel et de Prélude et Fugue sur B.A.C.H. de Liszt.

Maître parfaitement des claviers qui lui sont confiés, Georges Athanasiadès fit montre d'autant de style que de musicalité dans l'établissement d'une registration toujours inspirée du goût le meilleur, tandis que l'impeccable virtuosité du jeune artiste se manifestait pleinement dans une traduction magistrale de l'ultra-difficilteuse œuvre de Liszt.

L'ombre du chanoine Broquet planait aussi bien sur les interventions de la Maîtrise du Collège dont il fut l'incomparable animateur, et à la tête de laquelle le chanoine Marius Pasquier lui a succédé, en apportant à cette fonction autant de ferveur que de talent.

Placée dans son répertoire coutumier, la Maîtrise interpréta, avec une excellente fusion et une nuanciation délicate, trois Motets de Palestrina et de Bouzignac, rendant hommage également à la mémoire du chanoine Broquet en nous offrant une traduction sensible et vivante de l'une des meilleures pages du prêtre-musicien : son admirable Hymne à la Charité...

Claude Masson, soprano, et Roland Fornerod, baryton, apportaient leur précieux concours à la présentation du Motet Quam Dilecta, de J.-Ph. Rameau, dont la présence au programme apportait un élément de variété et ajoutait un intérêt nouveau à ce beau concert, commémoratif d'un glorieux anniversaire.

Henri JATON

La *Liberté* du même jour, à Fribourg, a publié également un très bienveillant article du même critique désireux de « mettre l'accent sur une manifestation artistique qui représentait à coup sûr l'un des éléments les plus captivants des fêtes qui ont marqué le rappel de la fondation du Collège ». Ce concert, dirigé par « le jeune et dynamique chanoine Marius Pasquier, avec un élan et une conviction qui portent leur fruit », et clos brillamment par le *Prélude et Fugue* de Liszt dont le chanoine Athanasiadès « domina magistralement » l'exécution, « demeurera, conclut aimablement M. Jaton, l'un des actes essentiels des festivités du Collège de Saint-Maurice, foyer véritable de piété, d'art et de culture »...

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

Cependant, la commémoration officielle de ce cent-cinquantième devait occuper tout un jour. Il revenait tout naturellement à M. le chanoine Dayer, recteur du Collège, d'être le leader de la manifestation, ou, si vous préférez, de jouer le rôle de moteur dans l'organisation et la direction de la journée. Avec le bienveillant appui de S. Exc. Mgr Haller, M. le Recteur pria M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, président du Gouvernement valaisan et chef du Département de l'Instruction publique, de nous faire l'honneur de s'associer officiellement à la joie de notre Maison qui est aussi, en bien des sens, la sienne, puisqu'il en fut élève et qu'il y revient comme grand-maître de l'Instruction cantonale. Avec lui, M. le Recteur convia notre ministre des finances, M. le Conseiller d'Etat Marcel Gard, et M. le Chancelier Norbert Roten, tous deux aussi Anciens et amis de la Maison, ainsi que M. le Conseiller

national Paul de Courten qui, en sa qualité de président du Grand-Conseil, est regardé comme le président de la République valaisanne, un président sans Elysée toutefois. Aux présidents des Pouvoirs législatif et exécutif, il convenait d'adjoindre, pour que la trilogie fût complète, le président du Pouvoir judiciaire, M. le Juge Luc Produit, qui préside cette année la Cour suprême du Canton, et ses collègues du Tribunal cantonal, MM. André Germanier, ancien élève, et Victor de Werra, membre de la Commission des études.

M. le Conseiller fédéral Philippe Etter, chef du Département de l'Intérieur, est, à ce titre (car il n'existe pas de Ministère helvétique de l'Instruction), le protecteur des lettres, des arts et des sciences dans la diversité de nos Républiques, de nos langues et de nos cultures. C'est dire que M. Etter avait sa place à Saint-Maurice en cette journée commémorative. Il voulut bien nous annoncer sa présence par les aimables lignes suivantes :

LE CHEF
DU
DEPARTEMENT FEDERAL
DE L'INTERIEUR

Berne, le 5 juin 1957.

*Au Rév. Chanoine
I. Dayer
Recteur du Collège de
l'Abbaye de Saint-Maurice
SAINT-MAURICE*

Monsieur le Recteur,

Par votre lettre du 21 mai, vous avez eu l'amabilité de me convier aux fêtes du 150^e anniversaire de votre Collège de la part de S. E. Monseigneur Haller.

Votre attention m'a fort touché. Je vous remercie de

cette invitation, à laquelle je me rendrai volontiers si je ne suis pas empêché au dernier moment par quelque imprévu. J'adresse d'ores et déjà mes vœux les plus cordiaux à votre établissement à l'occasion de son 150^e anniversaire comme aussi pour son avenir. Les services qu'il a rendus, dans un des plus anciens et des plus fameux centres religieux et culturels de notre pays, pour la formation et l'éducation de la jeunesse studieuse, ne se comptent plus.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ETTER

Sur le plan local, MM. Eugène Bertrand, président, et André Glassey, vice-président de la Municipalité, M. Robert Coutaz, président du Conseil de la Noble Bourgeoisie, MM. Hyacinthe Amacker et Ernest Duroux, anciens présidents, M. le colonel François Meytain, juge communal, témoignaient par leur présence des heureuses et confiantes relations existant entre la Ville et l'Abbaye, qu'une histoire séculaire et le voisinage quotidien associent dans une communauté de destin pour la prospérité de l'une et de l'autre.

A ces personnalités officielles qu'une stricte hiérarchie communale, cantonale et fédérale, nous commandait, en plus de l'amitié, de prier à notre fête, il convenait d'associer toutes les personnalités qui remplissent ou ont rempli de hautes fonctions dans le pays et qui peuvent se réclamer du titre d'ancien élève du Collège abbatial, ou que leurs charges mettent en contact étroit avec lui. Quelques invités ne purent, malheureusement, se dégager d'autres obligations pour se joindre à nous, et nous firent part de leurs regrets et de leurs

vœux. Ce fut, entre autres, le cas de plusieurs recteurs de collèges qui se trouvaient retenus, avec leurs élèves, dans les rets des examens de baccalauréat ou simplement de fin d'année scolaire. On nous permettra de relever plus loin quelques-uns de ces messages.

Les Universités de Fribourg, de Genève et de Lausanne, ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, nous adressèrent également des vœux ; l'Université de Fribourg participera même à notre journée commémorative en la personne de son Recteur et celle de Genève nous délèguera son Doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales.

La Presse valaisanne avait été conviée à notre fête : c'est à elle que nous en demanderons des échos. M. Sylvain Maquignaz, qui est tout à la fois un Ancien de la Maison et un rédacteur de la *Patrie valaisanne* et de la *Vie valaisanne* dans le *Courrier*, nous dit ses sentiments devant le soleil retrouvé, les mélodies sacrées et l'office liturgique :

Le 21 juin 1957, le plus long jour de l'année, le ciel valaisan que l'on a perdu l'habitude de voir si clément, a recouvré sa plus belle sérénité pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire du Collège de Saint-Maurice. Ce n'est qu'une étape dans la vie d'une institution dont la réputation, bien qu'elle soit fort étendue et des plus flatteuses, est encore loin d'égaliser les mérites. Il convenait pourtant qu'elle fût marquée solennellement. Sans vouloir faire concorder présomptueusement l'action des puissances célestes avec les événements et les échéances de notre monde terrestre, on peut donc dire que c'était une bénédiction de voir la nature s'accorder à notre sentiment légitime de joie et à notre célébration festive.

L'OFFICE DIVIN

Selon la tradition des institutions chrétiennes et conformément à la devise du chef supérieur de cette Maison selon laquelle il faut que toujours soit « Dieu Premier Servy », la journée officielle commence à 10 heures par l'office divin.

Il est vrai qu'il y eut un prologue dimanche soir 16 juin. Un concert de musique religieuse chorale et instrumentale dont nous désespérons de pouvoir parler convenablement. Jamais il ne nous avait été donné d'entendre une si merveilleuse audition quant à l'ensemble ; jamais nous n'avions si bien compris que la musique peut être bien servie par la virtuosité, mais qu'elle est d'abord affaire intérieure. Et l'on avait vu des maîtres, comme le chanoine organiste Georges Athanasiadès, des solistes, comme Roland Fornerod, s'entendre parfaitement avec les amateurs bien encadrés qui forment le chœur mixte et l'orchestre du Collège, tous deux dirigés par le chanoine Marius Pasquier.

Or, pour ne pas nous répéter dans l'éloge impuissant, nous dirons tout de suite que les mêmes serviteurs de la musique sacrée se feront entendre à l'office divin, comme à la séance commémorative qui suivra et qui comportera, elle aussi, un morceau profane.

A l'entrée solennelle du clergé, l'orgue joue les Sonneries de trompette pour le sacre royal de Purcell, tandis que la sortie sera accompagnée par la Toccata de Louis Broquet, qu'on entend sans cesse avec un plaisir nouveau. La messe avec orgue est la Missa pontificalis secunda de Perosi ; l'offertoire, de Palestrina.

C'est Son Exc. Mgr Louis Haller, Evêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, qui célèbre la messe pontificale, avec assistance au trône de Son Exc. Mgr Gustavo Testa, Nonce apostolique en Suisse.

Avant le sermon, M. le chanoine Léo Müller, sacristain, lit un message du Saint-Siège signé par le substitut de la Secrétairerie d'Etat, et dans lequel est reconnue et magnifiée l'œuvre du Collège trois fois cinquantenaire.

Son Exc. Mgr Nestor Adam, Evêque de Sion, monte en chaire pour l'allocation. Selon sa manière à laquelle nous nous plaisons à rendre hommage une nouvelle fois qui ne sera pas la dernière, il s'adresse à l'auditoire avec une simplicité



LL. EE. NN. SS. Haller et Testa
quittent la Basilique après l'Office divin

tout apostolique. Il rend au Collège, à ses professeurs anciens et actuels, aux chanoines en général et à leurs supérieurs, l'hommage qui convient et que l'on sent sorti du plus profond du cœur de l'évêque auquel incombe le principal souci de la charge pastorale en Valais. Mais, soucieux d'efficiencie, il s'adresse surtout aux 560 étudiants présents pour leur demander de comprendre leur privilège et d'en être dignes. Dans le désarroi actuel des esprits, on ne peut trouver meilleur centre de formation intellectuelle, morale, surnaturelle que Saint-Maurice. Tout s'y réunit et se conjugue pour faire de ce centre un de ces lieux où souffle

l'esprit : à l'origine, le martyr des soldats thébains ; la vie religieuse qui s'est établie sur leur tombeau et qui constitue maintenant une tradition quatorze fois séculaire ; tant de vertus et de mérites accumulés par des générations de religieux ; le perfectionnement intellectuel des maîtres soucieux de dispenser le mieux possible toutes les disciplines ; la formation de la volonté et du caractère qui se donne dans un établissement où l'on se soucie du perfectionnement de l'homme ; la vie communautaire, école de charité ; les exemples et les encouragements, tout enfin contribue à la formation de l'homme dans un ordre naturel harmonieux et dans un ordre surnaturel qui le couronne et le complète.

Le Te Deum, à la fin de l'office, était plus conscient, à la suite de cette magnifique leçon. La bénédiction papale, octroyée par le Saint-Siège et impartie par le Nonce apostolique, acheva cette partie sacrée de la journée.

ROME PRÉSENTE

On vient d'évoquer le message envoyé au nom de Sa Sainteté par Mgr Dell'Acqua, de la Secrétairerie d'Etat. Voici ce précieux document :

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA'
N. 401224

Du Vatican, le 10 juin 1957.

Monseigneur,

Le Saint-Père a appris avec satisfaction que le Collège-Lycée, créé aux dépendances de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et officiellement reconnu par l'Etat du Valais comme Institut d'enseignement secondaire supérieur, s'apprêtait à fêter tout prochainement le cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

Sa Sainteté saisit volontiers cette occasion d'exprimer aux zélés Chanoines de Saint-Maurice Ses félicitations paternelles pour la belle œuvre d'éducation à laquelle, à la suite de leurs devanciers, ils se consacrent avec dévouement pour le plus grand profit de la jeunesse valaisanne. Les résultats de leurs efforts sont là pour témoigner de la qualité de leur enseignement, et c'est avec une juste fierté qu'ils peuvent compter parmi leurs anciens élèves maint représentant de l'élite intellectuelle de la Suisse Romande : ingénieurs, magistrats, écrivains, ainsi que des prêtres, des religieux et jusqu'à des membres de la Prélature et de l'Episcopat.

Ces fruits d'une solide éducation humaine et chrétienne ne peuvent que réjouir le cœur du Saint-Père et seront un stimulant pour les Chanoines de Saint-Maurice à poursuivre avec un zèle accru une œuvre plus que jamais opportune. C'est dans ces sentiments que Sa Sainteté envoie à Votre Excellence, aux professeurs, aux élèves actuels et anciens du Collège et à tous ceux qui s'y trouveront rassemblés, pour l'heureuse circonstance de cet anniversaire, une paternelle Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, Monseigneur, avec mes vœux et mes félicitations personnelles très respectueuses, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

A. DELL'ACQUA
Subst.

Son Excellence Rév.^{me}
Mgr Louis Haller
Evêque de Bethléem
Abbé de Saint-Maurice d'Agaune
Saint-Maurice

Dans le cours de la journée, M. le chanoine Léo Müller donnera lecture du télégramme suivant, qui sera adressé à Rome en signe de gratitude et de fidèle attachement au Successeur de Pierre :

Télégramme adressé à Sa Sainteté le Pape Pie XII

Cité du Vatican

Réunis sous présidence Nonce Apostolique, Evêque Sion, Evêque-Abbé Saint-Maurice, Prévôt Saint-Bernard, nombreux clergé, prélats, magistrats supérieurs Valais et Suisse, élèves anciens et actuels, pour 150^e anniversaire Collège Abbaye Saint-Maurice, remercient respectueusement Saint-Père message reçu et expriment attachement très fidèle.

Louis HALLER, évêque

SÉANCE ACADÉMIQUE

Après l'Office divin, une séance académique réunit les personnalités officielles, prélats et magistrats, avec le Corps professoral et plus de cinq cents élèves dans le grand corridor du premier étage de l'Abbaye paré pour la circonstance. Une estrade avait été aménagée, près des appartements épiscopaux, avec tapis et plantes vertes ; y prirent place, autour du Nonce et des Evêques de Sion et de Saint-Maurice, M. le Conseiller fédéral Etter, M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, M. Paul de Courten, président du Grand-Conseil, Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, et Mgr Innocenti, secrétaire de la Nonciature.

La Maîtrise et l'Orchestre du Collège, avec Roland Fornerod, baryton, comme soliste, interprétèrent brillamment, sous la direction du chanoine Marius Pasquier,

l'Hymne à la *Charité* du regretté chanoine Broquet, le Psaume *Quam dilecta* de Jean-Philippe Rameau, et, pour finir, à la place d'une Marche de Fanfare d'abord prévue, une délicieuse harmonisation due aussi au chanoine Broquet : *Malbrough s'en va-t-en guerre...*

Les morceaux de musique, très appréciés, encadraient deux discours, qui ne le furent pas moins. Dans le premier, M. le chanoine Dayer, recteur du Collège, s'attacha à définir la tâche exacte de l'Institution jubilaire : tout en accueillant les disciplines modernes, qui marquent en quelque sorte la promotion des sciences, des techniques et de l'organisation, le Collège abbatial n'en demeure pas moins, avant tout et essentiellement, une école d'humanisme, d'un humanisme qui ne pourra être authentique et complet que s'il est un humanisme véritablement chrétien. Quant à M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'Instruction publique, il souligna lui aussi, dans le second discours, la valeur permanente du véritable humanisme fondé sur les lettres grecques et latines qui nous apportent des trésors d'expérience et de pensée transmis depuis près de trois mille ans.

« Nous serions tenté de dire que si l'on a entendu plusieurs fois les mêmes propos en substance, remarque le journaliste que nous citons tout à l'heure, c'est que ces propos dérivait des mêmes convictions, et ce n'était tout de même pas des lieux communs, puisque l'on sent qu'il faut remonter un courant... »

Ces discours nourris de la meilleure sève, furent écoutés dans un religieux silence, même par les élèves, qui y cueillirent, d'ailleurs, des fleurs de leur goût, lorsque M. le Recteur se déclara convaincu que la

jeunesse actuelle est tout aussi bonne, si ce n'est meilleure, que la jeunesse d'autrefois, ce qui valut à l'orateur un sympathique tonnerre d'applaudissements !

DISCOURS
DE M. LE CHANOINE DAYER, RECTEUR

Excellences Révérendissimes,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Monsieur le Président du Grand-Conseil,
Monsieur le Président du Tribunal Cantonal,
Messieurs les Invités,
Chers Confrères et chers Etudiants,

La vie d'une Maison d'éducation et d'instruction se déroule, le long des jours et des années, dans le recueillement et la discrétion. « *Umbratilis vita* », aurait dit Cicéron.

Nous avons pensé toutefois qu'à l'occasion de notre 150^e anniversaire il nous serait permis de rompre ce silence laborieux pour remercier le Seigneur des grâces innombrables qu'il a répandues sur notre chemin, et pour essayer, sous la lumière de Dieu, de prendre une conscience plus vive de la mission qui nous est confiée par la Providence divine.

C'est le sens de cette Journée du souvenir et de la reconnaissance.

En ce jour, nos pensées de gratitude vont à tous les confrères qui, avant nous, se sont dévoués à l'œuvre du Collège et qui trouvent maintenant auprès de Dieu la récompense de leur travail et de leur foi.

Pour mieux les associer à notre prière et à notre joie, nous célébrerons prochainement un Office de Requiem solennel à l'intention des anciens professeurs et des anciens élèves du Collège.

Nous voudrions marquer ainsi la reconnaissance effective que nous gardons à nos prédécesseurs et la continuité d'esprit qui nous relie à leurs initiatives et à leurs pensées, en même temps que la communauté de cœur et d'âme que nous désirons entretenir entre le Collège et ses anciens élèves vivants et défunts.

Au nom des professeurs et des élèves, je remercie aussi les hôtes distingués qui nous apportent le réconfort de leur estime et de leur affection.

Durant la séance académique. Le Nonce entouré de Mgr Haller, MM. Philippe Etter et Marcel Gross, Mgr Adam, Mgr Lovey et Mgr Innocenti.



Une voix plus autorisée que la mienne leur dira la gratitude de l'Abbaye et du Collège.

Je me permets seulement de saluer discrètement Son Excellence Révérendissime Mgr Gustavo Testa, Nonce apostolique, qui représente au milieu de nous le Souverain Pontife, dont les consignes en matière d'éducation nous sont très précieuses.

Je salue également M. le Conseiller fédéral Philippe Etter, Son Excellence Mgr l'Evêque de Sion, M. le Président du Conseil d'Etat, M. le Président du Grand-Conseil, M. le Président du Tribunal cantonal, ainsi que les distingués représentants des Autorités et tous les amis qui nous honorent de leur présence.

La bienveillance qu'ils nous témoignent doit nous inviter, me semble-t-il, à prendre une vision plus haute et plus actuelle de la tâche qui nous échoit.

Cette tâche de la formation de la jeunesse exige beaucoup de patience et d'amour.

Elle fut toujours difficile, parce qu'il est ardu pour l'homme d'apprendre son rude métier d'homme, de se connaître lui-même et de rester fidèle à lui-même.

Si la difficulté est plus grande aujourd'hui qu'à d'autres moments de l'histoire, cela ne tient pas aux jeunes eux-mêmes. Ils ne sont pas moins généreux que leurs aînés. Si j'étais sûr de ne pas me laisser emporter par mon affection pour eux, je dirais volontiers qu'ils sont meilleurs que nous n'étions nous-mêmes à leur âge, plus ouverts, plus directs, plus inquiets aussi devant l'avenir, plus sensibles aux problèmes fondamentaux qui regardent le destin des personnes et des cités terrestres.

Les difficultés particulières de l'éducation et de la formation des jeunes, à l'heure présente, tiennent plutôt au climat général de notre époque.

Nous sommes en présence d'un développement considérable de la connaissance sous toutes ses formes, principalement dans le domaine des sciences et de la technique.

Mais ces efforts se concentrent sur l'observation et l'utilisation des choses du monde. Ils ne se dirigent pas en profondeur, à la recherche du spirituel et du divin où se situent les raisons d'être fondamentales de la vie humaine. La remarque de Juvénal n'a jamais été si juste : *Propter necessitatem, vitae perdunt causas*. Les préoccupations utilitaires font oublier le sens et la raison d'être de la vie !

On peut même dire que la structure mentale de l'homme contemporain, entraîné presque uniquement aux sciences et aux mathématiques, devient incapable, sans se réformer, de s'ouvrir à une conception authentique du spirituel et du divin.

Nous assistons en conséquence à une désacralisation progressive de l'intelligence et de la vie. Le sens du spirituel s'estompe dans les âmes. La séduction des grandeurs matérielles envahit l'activité des hommes. Elle dessèche en eux les sources de la générosité et de la véritable culture.

A la conception chrétienne d'une civilisation animée par la recherche des valeurs supérieures de l'esprit, se substitue l'ambition dévorante d'un humanisme anthropocentrique, fixé sur l'exploitation de la terre et de ses richesses.

Les jeunes qui grandissent dans cette atmosphère perdent le sens et le goût d'une culture profonde et désintéressée. Ils ne connaissent plus de vie intérieure.

Leurs activités sont toutes répandues au dehors, en quête de profit ou de succès sportifs. Le monde n'est pour eux qu'un vaste chantier qu'il faut organiser et rentabiliser par la science et la technique. Les appels vers Dieu que les événements et les choses portent inscrits au plus profond d'eux-mêmes n'éveillent pas de résonance dans leurs cœurs.

Pourtant, la conscience s'établit peu à peu de la fragilité de cette vision du monde étroite et profane, qui débilite et désagrège les âmes.

De toutes parts, naissent des œuvres d'art et de pensée préoccupées de la condition humaine et pénétrées de besoins métaphysiques, encore confus, mais souvent riches d'inquiétude et d'espérance.

L'heure est peut-être unique pour les éducateurs chrétiens s'ils savent discerner avec respect, dès les premiers pas de l'instruction et de la formation de l'homme, dans les aspirations de l'âme contemporaine ce qui peut servir à un accroissement réel de la culture et constituer des attentes du Sauveur.

Il est indispensable pour cela que soit proposé aux jeunes intelligences un programme de formation adapté et renouvelé, très large et compréhensif, respectueux de toutes les valeurs humaines et scientifiques, pleinement ouvert à l'inspiration de la foi et de la vie chrétiennes.

Plus profondément encore, il faudrait, croyons-nous, que s'étende en des secteurs de plus en plus nombreux du monde intellectuel un humanisme non plus seulement d'inspiration chrétienne mais foncièrement et totalement chrétien, qui appelle les initiatives culturelles

à la pénétration du message évangélique et à l'expression de ses exigences civilisatrices, sur tous les plans de la philosophie, du droit, de la science, de la politique, de l'art et de la poésie.

C'est dans cette perspective que nous voulons travailler à Saint-Maurice, sur la trace de nos devanciers et au stade très humble de l'instruction secondaire où l'on ne peut qu'établir des orientations et des points de départ.

Grâce à Dieu, notre tâche se trouve grandement facilitée par la compréhension et l'aide amicale des Autorités du pays auxquelles je me plais à rendre un hommage respectueux et reconnaissant.

Le Collège de Saint-Maurice bénéficie plus encore du contact et du rayonnement spirituel de l'Abbaye avec laquelle il ne forme en définitive qu'une grande famille de prière, de travail et d'amitié.

Nous regardons comme une grâce particulière de pouvoir travailler à l'ombre d'une Abbaye plus que millénaire et d'insérer nos efforts d'un jour dans une longue tradition de prière, de foi et de pensée, qui recueille le passé et le présent pour en faire une semence d'avenir, si possible en continuel progrès.

Qu'il me soit permis, au nom de mes confrères dans l'enseignement, d'exprimer, devant Dieu, le désir que, suivant la parole du poète, nos âmes d'éducateurs se dépensent toujours plus à s'accroître de leurs dons ; de souhaiter aussi que notre vieux monastère poursuive longtemps encore l'œuvre apostolique du Collège avec un élan et une vigueur spirituels, dignes de son passé et de sa mission au service de l'Eglise et du pays.

DISCOURS
DE M. LE CONSEILLER D'ETAT MARCEL GROSS

*M. le Conseiller fédéral,
Excellences,
Messeigneurs,
M. le Prieur et MM. les Chanoines,
MM. les Représentants des Autorités civiles,
MM. les Invités,
MM. les Etudiants,*

L'émouvant anniversaire que nous fêtons aujourd'hui est pour le responsable de l'instruction publique valaisanne l'occasion d'une grande joie : celle de pouvoir exprimer publiquement à l'Abbaye et au Collège de Saint-Maurice, particulièrement à Son Excellence Mgr Haller, sous l'autorité souriante duquel se déroule toute la vie du Collège, les vives félicitations, et surtout la reconnaissance du Gouvernement et du Valais tout entier.

Ce n'est pas sans émotion qu'en plein XX^e siècle on peut évoquer, à propos de Saint-Maurice, les écoles monastiques qui fleurissaient dans les couvents du moyen âge. La vie de communauté des religieux est, dans cette maison, un gage de stabilité et d'unité d'action, soutiens précieux de la qualité de l'enseignement donné par les professeurs.

Je remercie les autorités du Collège et tous les Chanoines, dont le dévouement et la science sont indiscutés bien au-delà de nos frontières cantonales. En disant cela, je voudrais rendre hommage aussi à tous les anciens professeurs qui, tout au long d'une vie d'abnégation, ont fait de cette maison ce qu'elle est aujourd'hui.

Je salue enfin les élèves du Collège qui, dans l'enthousiasme parfois débordant qui caractérise leur jeune âge, sont les pousses dociles que la main experte de leurs maîtres conduit — c'est bien le cas de le dire — à la maturité.

On peut parler d'une heureuse coïncidence en constatant les améliorations qui, précisément en cette année jubilaire, ont pu être apportées dans cet établissement. En effet, un collège de cette importance doit s'efforcer constamment de s'adapter à l'évolution de la société pour laquelle il existe.

On me permettra de souhaiter à la nouvelle formule latin-sciences, ainsi qu'à la section commerciale dont le cycle d'études sera désormais couronné par la maturité, tous les fruits que nos espoirs ont placés en elles.

Ces améliorations rendront plus aisées la préparation aux carrières scientifiques, commerciales et administratives, si importantes en notre siècle de techniques et d'organisations.

Mais je voudrais souligner tout spécialement aujourd'hui l'importance humaine et la valeur transcendante d'une culture qui, sans requérir des modifications profondes, continue à former

les personnalités qui font la force spirituelle d'un pays.

Les esprits trop exclusivement pratiques et les amateurs de nouveautés se demandent parfois si la culture humaniste traditionnelle se justifie encore. Ne faudrait-il pas ouvrir les jeunes à d'autres horizons plus modernes ? Ne faudrait-il pas abandonner un peu la philosophie pour les sciences et les mathématiques ? Ne faudrait-il pas négliger un peu l'histoire ancienne pour se tenir mieux au courant de l'évolution de notre monde contemporain ?

A première vue, une culture ainsi transformée pourrait paraître plus conforme aux exigences de notre temps, moins enfouie dans la poussière des bibliothèques. Je pense, au contraire, que les études classiques, à base de culture grecque et latine, sont irremplaçables. Je souhaite passionnément que la culture humaniste, dont ce Collège rayonne depuis 150 ans, continue, malgré les transformations de la société moderne, à faire vivre dans le monde le sens des valeurs spirituelles et humaines dont une évolution matérielle aveugle risquerait de compromettre le respect.

Mais il existe une autre tentation de modernisme, que j'appellerai la tentation d'instaurer un « humanisme de reporter ». Il y a certes un grand intérêt à connaître, par le voyage ou par l'étude, les hommes qui vivent aujourd'hui dans le monde. Cette connaissance spatiale du monde, cette connaissance horizontale, pourrait-on dire, est peut-être riche en enseignements. Mais combien plus précieuse est cette autre étude,

plongée dans la profondeur verticale du temps, qui, dans la patiente étude des textes anciens, dans la contemplation du Parthénon ou de la cathédrale de Chartres, dans la lecture de Sophocle, de Sénèque ou de S. Augustin, met l'humaniste en contact avec les plus beaux esprits qu'ait produits l'humanité. Permettez-moi de citer ici M. le chanoine Marcel Michelet, qui écrit : « Nous nous plaisons à imaginer qu'un Eschyle, un Platon, un Virgile, un Dante, un Michel-Ange, un Mozart, et mieux encore un saint Thomas d'Aquin ou, dans un tout autre ordre, un abbé Pierre, ou un homme formé à ces exemples, rencontreront avec infiniment plus de chances de compréhension leurs frères de tous les temps et de toutes les parties du monde, que celui qui parcourt fiévreusement le globe et le ciel avec tous les moyens d'investigation modernes, mais sans avoir appris dans un effort intérieur patient et libre, le métier d'être un homme. »

C'est cela qui, depuis 150 ans, fait l'une des principales raisons d'être du Collège de Saint-Maurice. C'est dans cette voie que, en dépit de la tentation de ce modernisme utilitaire et de ce modernisme faussement humain, il doit poursuivre son action.

Mais il importe encore et surtout de souligner le climat chrétien qui caractérise la vie du Collège de Saint-Maurice. Toute cette culture que je viens d'évoquer en retire une sérénité, une ouverture incomparables. Cette influence, maintenant plus que jamais, est indispensable pour redonner au monde l'équilibre qu'il semble vouloir

perdre. Notre époque a besoin d'ingénieurs, de physiciens, de chimistes et d'hommes d'affaires ; elle n'en continue pas moins à respirer, si je puis dire, par les esprits cultivés formés par l'humanisme ; mais elle a besoin par-dessus tout d'humanistes chrétiens.

Je profite donc de cet anniversaire pour souhaiter que le Collège de Saint-Maurice continue, dans une union toujours plus intense entre autorités, maîtres et élèves, à faire vivre dans notre pays les plus authentiques valeurs que l'humanisme cultive et que le christianisme exalte.

La double vocation de prêtres et de professeurs que les Chanoines de l'Abbaye ont choisie en est un gage certain.

Tandis que la séance académique prenait fin et que les élèves — internes et externes réunis — se rendaient pour leur repas, un repas de fête comme il convient, dans la salle de spectacle en ville, salle décorée à leur intention avec un soin qui n'avait rien oublié puisque les jeunes convives eurent même la surprise d'y trouver chacun leur serviette disposée en éventail sur les couverts, les hôtes distingués de l'Abbaye retournaient à la Basilique pour une photographie destinée à assurer quelque pérennité au souvenir d'une fête essentiellement éphémère...



AGAPES ABBATIALES

Le grand réfectoire clair du Collège sert de cadre aux agapes abbatiales les jours de grandes fêtes ou de grande affluence, comme, par exemple, la fête de saint Maurice, la Retraite du clergé abbatial ou une consécration épiscopale. Il en fut de même en ce jour de joyeux anniversaire. On a bien voulu reconnaître du charme à ces agapes fraternelles où la table « n'est qu'une nécessité et un prétexte. Le vrai banquet, *convivium* ou *symposion*, est le plaisir d'être ensemble et de fraterniser. Nous n'avons jamais rien vu qui, dans une exquise simplicité où la seule hospitalité est respectée, donne un plus grand confort moral que ces repas où évêques et magistrats, prêtres et laïcs se rencontrent et échangent des propos dénués de toute nuance protocolaire », écrit M. Maquignaz.

Il y avait là, autour des tables, outre les personnalités déjà citées plus haut, d'anciens magistrats et parlementaires, comme MM. Joseph Burgener et Cyrille Pitteloud, anciens Conseillers d'Etat, ou MM. Camille Crittin et Germain Carnat, anciens Conseillers nationaux. M. Maurice Troillet, qui est lui aussi un ami de la Maison, s'était excusé, étant malheureusement retenu ce jour-là par des tractations à l'étranger. Il en fut de même de MM. Raymond Lorétan et Oscar de Chastonay, anciens Conseillers d'Etat ; de M. François Germanier, Conseiller national, de M. Antoine Favre, Juge fédéral ; de M. Camille Pouget, ancien Juge cantonal ; de M. Antonio Antognini, Conseiller d'Etat du Tessin. Parmi les personnalités présentes, nommons encore M. Alphonse Gross, préfet du District de Saint-Maurice ; MM. Edmond Troillet, Pierre Delaloye, Jean-Maurice Gross, présidents des Tribunaux d'Entremont, de Monthey, de Martigny et

Saint-Maurice ; MM. les Colonels Charles Gollut, commandant de la Gendarmerie cantonale, et François Meytain, chef du Bureau de la Brigade de montagne 10 ; M. Barthélemy Brouty, ancien vice-directeur de la Bibliothèque Nationale Suisse à Berne ; MM. Henri Chappaz, Alfred Vouilloz, Georges Sauthier, avocats à Martigny ; Bernard de Torrenté, banquier à Sion, etc.

Du côté Clergé, plusieurs prélats nous faisaient honneur auprès du Nonce apostolique, des Evêques de Sion et de Saint-Maurice, du Prévôt du Grand-Saint-Bernard, et du secrétaire de la Nonciature : Mgr Henri Petit et Mgr Camille Grand, vicaires généraux honoraires de Genève et de Sion ; Mgr Henri Schaller, président d'honneur de la Fédération catholique du Jura ; Mgr Paul Bourquard, ancien curé-doyen de Courrendlin ; Mgr Jean Ramuz, curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Lausanne-Ouchy ; MM. Louis Bonvin et Emile Fährndrich, curés-doyens de Monthey et de Saint-Imier, ainsi que notre confrère, M. le chanoine Louis Ducrey, curé de Bagnes et doyen du décanat d'Entremont et Martigny ; le R. P. Benoît-Joseph, vicaire du couvent des Capucins en notre ville. Plusieurs prêtres de la région nous firent aussi l'amabilité de leur présence. Ajoutons enfin que tous les chanoines tant de l'Abbaye que de l'extérieur — collèges et paroisses — avaient été conviés à cette fête de la Maison commune à tous.

L'Enseignement, si l'on peut dire, était représenté, autour des chanoines de Saint-Maurice, par le R. P. Norbert Luyten, Recteur Magnifique de l'Université de Fribourg ; M. Claudius Terrier, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, délégué par le Recteur de celle-ci ; Mgr Grand, qui représentait le Collège de Sion ;

M. l'abbé Léandre Stoffel, curé de Viège, et M^e Joseph Bielander, avocat, spécialement délégués par le Collège de Brigue ; M. le professeur Georges Rapp, directeur des Gymnases cantonaux de Lausanne ; M. le professeur André Ory, pro-recteur de la Section de langue française du Gymnase cantonal de Bienne ; le R. P. Johannès Zehnder, recteur du Collège abbatial d'Engelberg ; le R. P. Franz Meier, recteur du Collège de la Société des Missionnaires de Bethléem à Immensee (Schwyz) ; le R. P. Jean Moret, directeur du Collège de Florimont (Genève) ; M. le chanoine René Berthod, recteur du Collège de Champittet (Lausanne) ; M. l'abbé Rodolphe Loréstan, directeur de l'Ecole Normale à Sion ; le R. P. Damien, directeur du Scolasticat des PP. Capucins à Saint-Maurice, et le R. P. Laurent Salamin, Supérieur de l'Institut Lavigerie, de la Société missionnaire des Pères Blancs, à Saint-Maurice également ; M. Roger Kaestli, directeur de l'Ecole industrielle à Monthey. Nous n'aurons garde d'oublier, enfin, nos confrères, MM. les chanoines Georges Rageth, directeur de l'Ecole de Commerce des jeunes gens à Sierre, et Edouard Zumofen, directeur du Collège de Bagnes.

Le Département de l'Instruction publique s'est associé à notre jubilé — nous l'avons dit — en la personne de son chef, M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, entouré de plusieurs membres du Conseil de l'Enseignement supérieur dont quelques-uns ont été déjà cités, M. l'abbé Léandre Stoffel, curé de Viège, et MM. Victor de Werra, Juge cantonal, Joseph Bielander et Amédée Délèze, avocats, auxquels il faut ajouter M. Maxime Evéquo, secrétaire du Département.

Enfin, tous les professeurs et collaborateurs de notre Collège étaient présents avec M. le Recteur Dayer et MM. les Chanoines : MM. Roger Hoffmann et

Charles Imesch, les médecins dévoués de la Maison ; MM. Léon Athanasiadès, Vincent Pitteloud, Marcel Coutaz, André Theurillat, professeurs ; MM. André Montangero, Roland Fornerod, Paul Pasquier, Pierre Raboud, qui nous apportent un concours précieux dans nos diverses activités artistiques, musicales ou théâtrales.

Sans doute eussions-nous désiré accueillir en ce jour tous nos Anciens et amis, mais, comme le dira Mgr Haller, il eût fallu pour cela « élargir les murailles » et nous n'avons pu jusqu'ici faire concurrence à saint Grégoire le Thaumaturge dont on rapporte qu'il fit reculer une montagne... De nombreux amis et Anciens tinrent cependant à s'associer spontanément à notre fête et nous leur savons gré de leur gentillesse.

Si, d'ordinaire, les discours sont rares à l'Abbaye de Saint-Maurice, à part les souhaits de bienvenue du maître de céans, la « circonstance exceptionnelle justifiait une exception » et l'on entendit tour à tour plusieurs orateurs apporter leur hommage.

Après Son Exc. Mgr Haller qui salua les hôtes de la Maison, le Nonce, Son Exc. Mgr Testa, parla en italien et M. Philippe Etter, Conseiller fédéral, en allemand, justifiant ainsi un mot de Gonzague de Reynold cité par Mgr Haller dans son toast : la Suisse n'est-elle pas à la fois « une et diverse » ?

Mgr le Nonce se déclara heureux d'avoir pu présider la grandiose cérémonie de ce jour dans la Cathédrale de Saint-Maurice et il fit un aimable rapprochement entre son nom et celui de son prédécesseur, Mgr Testaferrata, dont l'intervention fut déterminante dans la fondation du Collège il y a 150 ans. Quant à M. Etter, il dit sa joie de se trouver dans cette Abbaye, où la jeunesse vient puiser sagesse et savoir.



M. le Conseiller fédéral Philippe Etter prononce son discours.

M. le Conseiller national Paul de Courten, au nom du Valais dont il est le premier magistrat en qualité de président du Grand-Conseil, et Mgr Lovey, qui est, s'il veut bien nous permettre cette expression, le plus proche ami de l'Abbaye puisqu'il n'en est pas membre, eurent des paroles de la plus délicate amitié pour notre Maison. Le R. P. Luyten, Recteur Magnifique de l'Université de Fribourg, voulut bien rappeler le rôle de l'Abbaye d'Agaune et de son Collège dans le maintien et le développement de la culture en nos contrées à une époque où la Haute Ecole fribourgeoise n'existait pas encore, et M. le professeur Terrier, parlant au nom du Recteur et du Sénat de l'Université de Genève, évoqua la part de la *Schola Agaunensis* dans

la formation de la jeunesse intellectuelle. M. Bertrand, président de la Municipalité agaunoise, souligna l'influence éducative et artistique du Collège et de l'Abbaye dans la cité, et Mgr Schaller, « délégué du canton... pardon, du pays du Jura bernois », note malicieusement M. Maquignaz, parla avec chaleur (c'était bien de saison) au nom du Jura et du Collège Saint-Charles qui est un petit îlot de Saint-Maurice dans l'ancienne capitale des princes-évêques...

Faut-il « répéter, résumer, analyser ces discours ? Ma foi, non ! », répond M. Maquignaz, qui ajoute : « Nous leur enlèverions et leur charme et leur sel ». Aussi bien préférons-nous reproduire plus loin les textes qu'on a bien voulu nous confier : ils constitueront notre Livre d'or. Quant aux brillantes improvisations (pour employer la formule usuelle), elles auront le sort de la rose qui embaume un matin...

M^e Aloys Copt, dans le *Confédéré*, a, d'ailleurs, excellentement condensé le sens des différents toasts en trouvant

Monseigneur Haller, précis et affable ; Monseigneur Testa, très romain ; Monsieur Philippe Etter, sehr gemütlich ; Monseigneur Lovey, simple et paternel ; Monsieur Paul de Courten, vibrant ; Monsieur Claudius Terrier, délégué du Sénat de l'Université de Genève, bref et charmant ; Monsieur Eugène Bertrand, président de la Ville de Saint-Maurice, ami des arts ; Monseigneur Schaller, du Pays de Porrentruy, guerrier ; le R. P. Luyten, recteur de l'Université de Fribourg, dominicain.

Et M. Copt d'enchaîner :

Nous devons confesser que le hasard, ou plutôt la Providence, qui fait bien les choses, nous avait placé durant le banquet en face de deux jeunes chanoines dont l'intéressante conversation fit que nous ne prêtâmes qu'une oreille relativement attentive aux différents toasts. Les frivolités

de jambon, les blancs et rouges du cellier de l'Abbaye, l'Ermitage " Les Chapelles ", la Grande Abbatale, y furent peut-être aussi pour quelque chose !

Cette journée du souvenir restera gravée dans les annales du Collège de Saint-Maurice et dans le cœur de tous les participants. Pour notre part, nous la marquons d'une pierre blanche.

Une autre plume, qui signe Lefranc dans le *Pays de Porrentruy* sans réussir à dissimuler sa personnalité, célèbre aussi dans l'un de ses *Francs propos* les vertus de la paix. Lefranc, donc, la rencontra, cette paix, aux fêtes du VIII^e centenaire de Fribourg, le 16 juin dernier ; puis, continue-t-il,

Moins de huit jours plus tard, aux très belles fêtes des cent cinquante ans du Collège de Saint-Maurice, je me suis vu à une table solennelle et fervente, aux côtés de l'avocat et parlementaire le plus radical, et le moins... clérical du Valais !

Or, près de trois heures durant, j'eus toutes les peines du monde de me montrer aussi gentil, poli, courtois et onctueux que cet homme... ! Ce dont pourront témoigner d'imposants et immédiats voisins..., dont la très haute et noble personne du Nonce, entouré du R^{me} Abbé de la Royale Abbaye et du représentant du Palais fédéral.

Si je souligne ces faits, c'est que je trouvais, hier, dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel, un entrefilet spirituel et ailé qui chantait, lui aussi, la merveille de cette paix sacrée.

... Non, il n'y a jamais de raison de s'eng... pour des opinions politiques ou religieuses différentes !

De tout temps, le calme a été un signe de force et la colère un signe de faiblesse !

Et l'on peut croire que Mgr Sch..., pardon : Lefranc, s'y connaît...

DISCOURS

DE S. Exc. Mgr LOUIS HALLER

Evêque-Abbé de Saint-Maurice

Excellence Révérendissime,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Excellence,
Messieurs les Présidents et les membres du
Conseil d'Etat, du Grand-Conseil et du
Tribunal cantonal,
Messieurs les députés aux Chambres fédérales,
Messeigneurs,
Messieurs les Représentants
des Autorités militaires,
des Autorités du District,
de la Ville et de la Bourgeoisie,
des Tribunaux d'Arrondissements,
Messieurs les membres du Clergé,
Messieurs les Représentants de la Presse,
Messieurs les Invités, chers Confrères et Amis,

Il appartient d'abord à l'Evêque-Abbé de Saint-Maurice de saluer très cordialement les hôtes que l'Abbaye est heureuse d'accueillir aujourd'hui dans son enceinte et de vous remercier très sincèrement de l'honneur et de la joie que vous lui apportez par votre présence.

L'anniversaire que nous célébrons en ce jour est de ceux qui nous réjouissent parce qu'ils marquent déjà une longue étape parcourue, et qui doivent aussi nous encourager à poursuivre la tâche pour être toujours plus dignes de la mission

que la Providence a bien voulu nous confier.

A la différence des Congrégations modernes qui constituent en quelque manière les troupes volantes de l'Eglise et qui peuvent déplacer leur quartier général selon les besoins et les exigences des opérations, les Ordres anciens et particulièrement les Abbayes sont attachés au sol qui les a vu naître et à l'Eglise particulière qui demeure le foyer de leur rayonnement.

L'Abbaye de Saint-Maurice a plusieurs fois, au cours des siècles et de nos jours encore, prêté son concours à la fondation de monastères, comme Abondance ou Sixt en Savoie, Senlis ou Semur en France ; elle peut contribuer à la diffusion de la foi chrétienne dans les missions, comme elle le tenta autrefois en Algérie et aujourd'hui encore dans les Himalayas ; elle s'applique à des tâches éducatives dans des établissements disséminés à Sierre, à Bagnes, à Porrentruy — néanmoins, toujours, le véritable centre de l'Abbaye demeure cette terre d'Againe sanctifiée par le sacrifice des Martyrs et sur laquelle, depuis la première basilique du IV^e siècle et le monastère institué en 515, l'Abbaye a inscrit les traces profondes de son histoire quinze fois séculaire.

Aussi bien l'Abbaye de Saint-Maurice a-t-elle une physionomie propre qu'elle ne saurait modifier sans changer son caractère : notre Abbaye vit de la vie même de ce pays qu'elle a mission d'aider à se tenir toujours plus près de Dieu ; elle vit à l'écoute des besoins surnaturels et sociaux des populations qui l'entourent, vigilante à en satisfaire les aspirations.

Or, parmi les services que le pays attend d'une Maison comme celle-ci, se trouve l'enseignement chrétien. Dans le recul des siècles, lorsque l'instruction était le privilège d'un petit nombre, les écoles monastiques s'efforcèrent de maintenir les trésors de la vraie culture humaine et divine et de les faire rayonner alentour. L'Abbaye d'Agaune eut, comme d'autres, son école monastique dès le VI^e siècle, selon le témoignage de Grégoire de Tours. Plus tard, vers la fin du moyen âge, l'Abbé de Saint-Maurice nous apparaît comme le grand écolâtre de la région comprise entre le Mont-Joux et le Léman, ainsi que le rapporte l'un de nos historiens, le chanoine Bourban.

Vers le milieu du XVI^e siècle, la Diète valaisanne cherche à installer dans cette cité un collège auquel l'Abbaye et la Ville donneront toutes deux leur appui et leur concours dans une bienveillante émulation.

La Révolution qui gronde en ce pays dès le début de l'année 1798, précipita le déclin de cette Ecole qui, vers 1801, achevait de mourir.

C'est alors que de laborieuses tractations entre l'Abbaye, la Ville et l'Etat furent engagées pour ressusciter le Collège de Saint-Maurice et l'établir sur des bases sûres et durables. Les négociations traînaient depuis plusieurs années, lorsque Son Excellence le Nonce Apostolique, Mgr Testaferata, adressa au Gouvernement du Valais, le 21 mars 1806, une lettre décisive. Permettez-moi, Excellence Révérendissime, de citer ici quelques passages extraits du message que votre prédécesseur adressait au

Grand-Bailli d'Augustini, qui présidait alors aux destinées de la République valaisanne :

« C'est avec le plus grand plaisir, disait-il, que j'apprends du Prélat de Saint-Maurice qu'il se propose d'établir incessamment un Collège pour l'éducation de la jeunesse, afin d'utiliser de plus en plus son couvent et d'acquérir de nouveaux titres à l'appui de Votre Excellence (il s'agit du chef de l'Etat) comme aussi du Gouvernement dont vous êtes le chef... J'ose recommander à votre bienveillance particulière Saint-Maurice qui, par sa vénérable antiquité et les services pour lesquels il a constamment bien mérité et de la Religion et de l'Etat, se rend d'ailleurs infiniment recommandable par lui-même. Aussi, me flatté-je de l'espoir que vous soutiendrez constamment cette illustre Maison à laquelle je m'intéresse spécialement sous divers rapports. »

Un si aimable plaidoyer, tout embaumé d'une bienveillance dont l'Abbaye éprouvait tout le prix, emporta les dernières hésitations et à la fête de Toussaint suivante, le Collège de l'Abbaye ouvrait enfin ses portes à la jeunesse studieuse du pays pour l'année scolaire 1806-1807.

150 ans se sont écoulés depuis lors, et il était bien juste, croyons-nous, de marquer l'étape. Mon propos n'est pas de retracer l'histoire de ce siècle et demi d'enseignement, continué sans interruption malgré tous les événements politiques ou militaires qui ont agité le pays et en ont parfois changé l'organisation. 150 ans de travail, de fidélité, de dévouement : c'est tout cela que je voudrais d'abord évoquer pour rendre hommage à ceux qui, nous ont précédés et qui goûtent aujourd'hui près de Dieu, nous l'espérons, la récompense promise aux bons serviteurs. Parmi eux tous, nous évoquerons seulement le nom de Mgr Gaspard-Joseph Exquis,

notre prédécesseur, qui eut le mérite d'orienter notre Maison en ces heures décisives du début du XIX^e siècle et de l'ouvrir à sa mission éducative et culturelle.

Mais c'est à vous surtout, Excellence Révérendissime Mgr le Nonce Apostolique, que s'adresse notre hommage afin que par vous il parvienne jusqu'au Père commun dont la parole lumineuse trace la voie dans tant de domaines de la science et de l'activité humaines. Aujourd'hui même, nous avons eu la joie profonde de recevoir par vos mains un témoignage très précieux d'estime et d'encouragement, signé de Mgr Dell'Acqua, de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté. Veuillez, Excellence Révérendissime, avoir la bonté de transmettre au Saint-Père l'assurance de notre respectueuse gratitude pour ce geste paternel dont nous savons tout le prix. Nous vous remercions vous aussi, Monseigneur le Nonce, d'avoir si aimablement accepté de présider cette journée commémorative : votre présence nous était d'autant plus nécessaire que l'un de vos prédécesseurs, Mgr Testaferrata, intervint déjà, et avec succès, nous l'avons dit, dans la fondation de notre Collège.

Quant à vous, Monsieur le Conseiller fédéral, nous sommes sensibles à la fidélité de votre amitié que vous avez si souvent manifestée envers l'Abbaye de Saint-Maurice et qui nous apporte aujourd'hui une joie très vive en associant à notre commémoration la plus haute Autorité de notre Suisse une et diverse.

Le Grand-Bailli d'Augustini présidait le Gouvernement valaisan lors du rétablissement de

notre Collège après la tourmente révolutionnaire. Aujourd'hui, le Gouvernement valaisan a pour président Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel Gross, qui, par une heureuse coïncidence, est en même temps le Chef du Département de l'Instruction publique. Permettez, Monsieur le Président, que je relève encore deux autres coïncidences qui nous réjouissent en cette année de notre 150^e anniversaire : vous fûtes vous-même élève de ce Collège et l'Evêque-Abbé de Saint-Maurice vous compte avec fierté parmi ses diocésains puisque vous êtes originaire de Salvan, le joyau de nos paroisses abbatiales. Votre bienveillance constante et votre compréhension de nos besoins nous sont précieuses, et nous saisissons bien volontiers cette occasion de vous en remercier. Avec vous, nous saluons aussi Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel Gard, qui fut lui aussi élève de ce Collège et qui veut bien nous accorder une amitié qui nous réjouit.

Monsieur le Président du Grand-Conseil, s'il ne porte pas officiellement le titre de Grand-Bailli comme autrefois, continue cependant de se voir saluer de ce titre dans le langage courant du pays. A ce titre déjà, mais aussi à ceux de Préfet de Monthey et de Conseiller national, et tout simplement à titre de voisin et d'ami, comme aussi d'ancien élève, nous sommes heureux de vous accueillir en un tel jour.

Si Monsieur le Président du Tribunal cantonal n'est pas, lui, un Ancien de Saint-Maurice, sa présence parmi nous aujourd'hui nous est d'autant plus agréable qu'il permet ainsi de réunir en nos murs les Présidents des Trois Pouvoirs.

Il ne m'est malheureusement pas possible de saluer chacun de nos hôtes, comme je le voudrais, car les dimensions de ce toast en seraient démesurément accrues. Vous me permettez donc de dire notre merci à tous nos hôtes, un merci bien sincère. Je voudrais ainsi atteindre tous les magistrats actuels ou anciens, membres des Gouvernements cantonaux d'hier ou d'aujourd'hui, membres aujourd'hui ou naguère des Chambres fédérales, juges de nos Arrondissements et de notre Ville, officiers supérieurs de notre Armée, membres du Conseil de l'Instruction publique, et, dans le Clergé, tous les dignitaires : chanoines, doyens, prélats. Nous aurions aimé pouvoir élargir les murailles de cette Maison pour recevoir aujourd'hui tous nos Anciens, tous nos Amis. En vous, Messieurs, nous les assurons tous de notre attachement.

Je salue également les éminents représentants des Universités de Fribourg et de Genève avec lesquelles nous avons tant de liens par les nombreux élèves qui, après avoir achevé chez nous leurs études classiques, s'en vont continuer au pied des chaires universitaires leur formation spécialisée. Avec les représentants des Universités, je salue les délégués des Collèges de Sion, de Brigue, d'Engelberg, de Lausanne, de Bienne, de Champittet, de Florimont et de l'Ecole Normale de Sion, sans oublier notre Ecole de Commerce de Sierre.

Mais c'est à vous, Excellence Monseigneur l'Evêque de Sion, que je voudrais dire un merci très spécial : aux liens que la géographie et l'histoire ont créés entre Sion et Agaune, et dont

saint Théodore demeure le symbole puisqu'il fut à la fois le premier de vos prédécesseurs et le constructeur de notre première église, à tous ces liens, dis-je, vous avez ajouté ceux d'une amitié personnelle qui se traduit, chaque fois que l'occasion s'en présente, par les gestes les plus délicats. Votre participation à notre jubilé est l'un de ces gestes, et vous avez bien voulu encore rehausser cette fête par votre parole à l'Office de ce matin, une parole claire et vivifiante comme toujours.

A vos côtés nous sommes heureux aussi de saluer Mgr le Prévôt du Grand-Saint-Bernard : nos deux Abbayes, Monseigneur, ne sont pas seulement voisines, mais sœurs, et votre présence à nos fêtes est le témoignage de cette fraternité.

Un jubilé tel que celui que nous célébrons, s'il nous apporte des raisons de joie, doit plus encore nous engager à remercier le Seigneur de tout ce qui a été fait de bon ici au cours des trente lustres écoulés, car rien n'a pu être fait sans Lui. A Lui soit donc honneur et gloire. Vers Lui aussi monte notre ardente prière pour que cette Maison remplisse toujours mieux sa tâche, afin de préparer ici des hommes complets en mesure de servir le pays et l'Eglise, des hommes formés et sûrs, des citoyens et des chrétiens, et plus tard des élus, car, en définitive, toutes nos démarches humaines ne doivent pas être autre chose que des étapes du grand et inéluctable voyage dont le terme est au-delà de cette terre.

DE M. PAUL DE COURTEN

Président du Grand-Conseil

Excellences,
Monsieur le Président du Gouvernement,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les Chanoines,
Messieurs les Invités,

Le Président du Grand-Conseil est heureux que sa charge éphémère lui donne l'occasion de dire officiellement à la Royale Abbaye la reconnaissance du peuple valaisan et des anciens élèves.

Prendre la parole en cette circonstance est un privilège auquel je suis sensible, tant votre illustre Maison m'est chère.

Si le Valais est d'abord redevable à l'Abbaye de sa Foi chrétienne, il se réjouit aujourd'hui de tout ce qu'il doit au Collège de Saint-Maurice.

Notre pays, si longtemps isolé entre deux chaînes de montagnes, fermé au sud par le Simplon, aurait subi un retard intellectuel difficile à imaginer et dont les conséquences auraient été graves, sans l'apport si large, si profond et si bienfaisant de l'institution que nous fêtons.

C'est pourquoi, malgré sa position géographique excentrique et sa situation économique précaire, le Canton n'a pas souffert d'un manque de personnalités intellectuelles dont un pays a toujours besoin, c'est-à-dire les représentants des professions dirigeantes: prêtres, magistrats, professeurs, juristes, médecins, artistes, ingénieurs.

Le jeune homme studieux et dont l'intelligence était remarquée par l'instituteur ou par M. le Curé, trouvait à l'Abbaye voisine un lieu d'études non seulement

connu et aimé, mais encore généreusement compréhensif des situations matérielles de nos familles.

L'étudiant qui, plus tard, servira si souvent avec talent et dévouement sa Commune, sa vallée et même son Canton ou l'Eglise, serait, sans l'Abbaye, resté aux occupations manuelles. Son intelligence n'aurait pas eu l'occasion de développer toutes ses ressources.

Le Collège a le plus contribué en Valais à faciliter, d'après le mérite, l'accès des étudiants capables à l'instruction supérieure et c'est le Canton qui en a retiré des avantages sociaux, économiques et spirituels considérables.

Combien d'universitaires, Messieurs les Chanoines, vous sont redevables de leur premier départ dans la carrière ! et plus tard, c'est le peuple tout entier qui a bénéficié des services qu'ils pouvaient rendre, ceci grâce à leur instruction supérieure.

Et quelle émulation pour l'esprit que le Collège de Saint-Maurice ! l'histoire, l'archéologie, la musique, la philosophie, les lettres, les sciences naturelles, autant de disciplines qui évoquent chez nous des travaux scientifiques remarquables et nombreux, par lesquels Messieurs les Professeurs se sont distingués et ont gratifié le Canton de profits nombreux et incontestables.

A côté du peuple, ce sont vos anciens élèves, Messieurs les Professeurs, qui vous doivent une reconnaissance spéciale. Ils ont trouvé en vous des éducateurs et des maîtres dont le souvenir ne peut pas s'effacer. Si vous pouviez imaginer combien de fois, dans le cours de la vie, les événements passés au Collège sont présents à notre esprit, vous pourriez juger combien votre influence nous est durable et précieuse.

A votre contact, le sens de la grandeur et de l'honneur se sont tout naturellement développés dans le cœur de l'élève, tandis que vous lui donniez le goût de la science, dont l'enseignement se distançait toujours d'un conformisme trop scolaire, pour être avant tout humain.

Tout en lui faisant acquérir le culte et le respect du vrai, vous lui rappeliez que l'homme ne vaut pas tant

par ce qu'il sait que par ce qu'il fait et, là encore, vous avez suscité des dévouements, des vocations sociales avec la création d'œuvres dont le germe fut de vous.

Malheureusement, je n'ai plus en face de moi, aujourd'hui, mes professeurs pour leur dire combien mon affection pour eux et celle de mes condisciples est restée vivante. Séparés d'eux dans la vie terrestre, nous les unissons souvent au souvenir des parents qui nous ont quittés. Avant de poser un acte important de la vie, il y a certes plus d'un ancien élève qui interroge en esprit l'un ou l'autre de ses professeurs pour leur demander : « Que me conseilleriez-vous ? »

Plusieurs de ces maîtres, il faut le dire, nous ont donné l'exemple de la virilité, mêlée parfois d'une certaine rudesse. Elle était nécessaire pour notre formation. Nous avons compris plus tard combien nos éducateurs voulaient par là nous préparer aux engagements et mieux nous disposer à affronter les difficultés, les épreuves de la vie avec courage et dans la dignité.

Ce langage direct, qui faisait appel à nos obligations d'étudiant, je l'avais déjà entendu à ma présentation au Collège en l'automne de l'année 1911. Je fus conduit par mon père chez le préfet des études d'alors, un parent ancien officier de carrière devenu chanoine et professeur de philosophie. Avec affection, il me fit comprendre l'effort auquel j'étais appelé pour mon propre bonheur et que je n'avais pas le droit de m'y dérober.

Depuis lors, il serait trop long d'énumérer les bontés dont le président du Grand-Conseil n'a cessé de bénéficier.

Aujourd'hui, c'est un merci qui doit sortir des cœurs d'une large partie de la Suisse Romande.

Dans ce merci, mes compatriotes valaisans me permettront de mentionner les mérites particuliers des religieux qui, répondant à l'appel du monastère, sont venus de l'extérieur du Canton pour consacrer tout une vie à l'Abbaye et à son Collège.

Ce fut un apport enrichissant et qui doit être apprécié à sa valeur.

Avec justice du reste, la Royale Abbaye apporta une compensation en créant des missions et en assurant l'enseignement au Collège Saint-Charles à Porrentruy.

Excellence et Messieurs les chanoines, il y a un mois à peine qu'un professeur de la Faculté des lettres de l'Université de Genève me disait combien vos anciens élèves lui donnaient de satisfaction et il en trouvait la raison dans la préparation sérieuse reçue chez vous.

Je sais que vous n'en tirez pas vanité, mais que vous continuerez votre enseignement dans le seul désir d'assurer votre présence à la pensée contemporaine pour le service de l'Eglise et de la patrie, convaincu toujours plus, face aux grands besoins moraux qui agitent le monde, de la nécessité d'affirmer la transcendance de la vérité et d'assurer les bases d'une saine philosophie.

Que Dieu entende et bénisse mes souhaits !

DE Mgr ANGELIN LOVEY
Prévôt du Grand-Saint-Bernard

Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique,
Excellences Messieurs les Révérendissimes
Evêques de Bethléem et de Sion,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Messieurs les Représentants des Autorités
religieuses, civiles et militaires,
Vénérés et chers anciens Professeurs,
Chers anciens Etudiants
du Collège de Saint-Maurice,

Ancien étudiant des années vingt-cinq à trente-et-un, j'ai été prié de prendre la parole au nom de tous les Anciens du Collège de Saint-Maurice.

J'ignore si vous ratifiez ce choix que la fortune m'a imposé par le truchement de M. le Recteur Dayer (je le remercie ici de m'avoir fait l'honneur et le plaisir de

m'inviter à cette manifestation jubilaire et d'y prendre la parole au nom des Anciens) ; mais je suis certain que vous partagez entièrement les sentiments de gratitude, de profonde reconnaissance et d'amitié sincère que j'éprouve en ce moment à l'égard de nos chers anciens Professeurs, de ce Collège et de cette antique Abbaye de Saint-Maurice, cadre aimé de nos années de formation.

Votre présence ici, en ce jour, prouve, d'ailleurs, mieux que mes paroles, la profonde reconnaissance que vous portez à ce Collège et à tous vos Professeurs.

Chers anciens Professeurs, il est des sentiments difficiles à exprimer, difficiles à transposer en paroles, tant les mots paraissent inadéquats à rendre leur richesse et leur intensité. C'est le cas de ces sentiments de reconnaissance qui animent en ce jour tous vos anciens élèves. Si l'auteur de l'Imitation a pu dire qu'il préférerait sentir la componction plutôt que d'en savoir la définition, n'est-il pas vrai que les vigoureuses poignées de main que vous avez reçues aujourd'hui, que l'atmosphère de chaude amitié qui règne parmi nous, en ce moment, que la joie qui dilate tous les cœurs et la gaîté qui s'épanouit sur tous les visages, sont des témoignages non équivoques de cette intense reconnaissance et de ces sentiments de vénération profonde que nous éprouvons pour vous en ce jour ?

Comment, en effet, évoquer nos longues années de Collège — années qui paraissaient ne devoir jamais finir, tant est grande l'impatience des jeunes de jouer leur rôle dans la vie, — comment se rappeler nos années de formation, les heures de classe, les séances d'étude, les récréations, les promenades, la chapelle, le réfectoire, le dortoir, sans voir surgir à chaque angle, à chaque tournant, un surveillant, un professeur, un Directeur ou un Recteur, autant d'anges gardiens chargés de veiller sur nous, de redresser nos faux pas ou de stimuler nos volontés défaillantes ? Comment, à l'évocation de tant de souvenirs, ne pas se sentir profondément émus des soins continus et de l'amour paternel dont vous nous entouriez !

Les parents savent ce qu'il en coûte pour faire d'un enfant un homme ; mais enfin, un jour arrive où leur effort prend fin et trouve sa récompense. Pour vous, chers Professeurs, vous recommencez sans cesse ; vous ne vous limitez pas à une génération d'étudiants, mais vous faites vraiment *votre vie* de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. Des milliers et des milliers de jeunes gens ont passé par vos mains, chacun emportant un peu de votre force, quelques fibres de votre cœur. Quelle somme incalculable d'efforts soutenus, de patience inlassable, de dévouement et d'amour tout cela suppose ! Vous vous êtes consumés à notre service, tel un cierge qui brûle devant Dieu, avec la seule ambition d'être utile et de servir !

Que de prêtres, de magistrats, de médecins, d'avocats, d'officiers et d'hommes des professions les plus diverses ne sont-ils pas sortis de ce Collège de Saint-Maurice ! Chers Professeurs, vous avez bien mérité de l'Eglise, de l'Etat et de la société tout entière ! Soyez-en sincèrement remerciés et chaleureusement félicités ! Et puissent notre reconnaissance et notre vénération être toujours à la hauteur de vos immenses mérites !

Et comment, Excellence Monseigneur de Bethléem, ne pas éprouver des sentiments analogues pour votre chère et antique Abbaye de Saint-Maurice, puisque c'est elle qui ne cesse de former et d'enfanter ces maîtres expérimentés, versés dans toutes les disciplines du savoir humain, ces guides sûrs de notre jeunesse, ces pères dévoués de nos jeunes âmes ? Le terme de *pères* me paraît être le seul juste, tant il est vrai qu'au Collège et à l'Abbaye de Saint-Maurice on puise, avec le savoir, un sens des valeurs spirituelles et chrétiennes, en même temps qu'une impression générale de joie, de contentement, de satisfaction, d'équilibre et de bonheur, qui n'a son équivalent que dans la vie de famille.

Trop de Maisons destinées à des jeunes se contentent, aujourd'hui, de leur inculquer le savoir, sans se soucier suffisamment de leur éducation ni, surtout, de leur âme. Or, nous n'avons que trop de tristes preuves que le savoir, que la science sans conscience, sont aussi

dangereux qu'un revolver dans la main d'un enfant. Une saine éducation, une foi éclairée et une solide piété, feront davantage pour le bonheur de nos enfants et pour le bien de la société que les discours les plus doctes et les leçons les plus savantes.

S'adresser à l'intelligence seule de l'enfant ne suffit pas. L'enfant n'est pas un pur esprit (vous vous en serez aperçus !) ; il est peu fait pour l'abstraction et la science pure ; l'enfant est avant tout une sensibilité qui s'éveille et un cœur assoiffé d'amour. Sa sensibilité est bouillonnante, instinctive plus que raisonnable : il faudra l'éduquer et la diriger. Son cœur possède un formidable appétit d'amour ; il réclame sans cesse et ne sait pas encore donner ; il fait son plein pour plus tard, parce que, pour lui comme pour l'arbre, la sève nourricière doit venir de l'extérieur, être élaborée et assimilée, avant de s'exprimer en fruits dorés et succulents. Cet âge ne serait-il pas ingrat qu'en apparence, parce qu'on ne sait pas toujours faire appel à ses puissances de dévouement et de générosité ? C'est que l'art de l'éducation du cœur est difficile. Nous le comprenons mieux aujourd'hui, avec le recul du temps ; c'est pourquoi nous admirons d'autant plus la patience dont vous avez fait preuve à notre égard et le dévouement sans bornes dont vous nous avez entourés durant les longues années de notre formation. En lieu et place de nos parents, vous vous êtes efforcés de faire de nous des êtres complets et équilibrés, veillant sur notre santé physique et morale et cultivant les qualités natives de notre esprit et de notre cœur.

Vos efforts ont-ils eu le succès qu'ils méritaient ? Dans une certaine mesure, sans doute ; mais ce serait vous faire injure que de croire que vous n'avez pas visé plus haut ; ce serait oublier aussi que vous travaillez sur un élément essentiellement instable et défectible et que l'idéal est un but que l'on poursuit sans l'atteindre jamais. Les crève-cœur et les désillusions n'ont pas dû vous manquer ; ils n'en mettent que mieux en relief votre mérite. Votre courage et votre persévérance nous sont, d'ailleurs, une leçon bien précieuse, aujourd'hui qu'à notre tour nous faisons connaissance

avec les difficultés de la vie ; car, hélas ! il est fini le beau temps où nous usions nos culottes sur les bancs de ce Collège ! Fini, oui, ce beau temps ! mais le souvenir en demeurera impérissable dans nos mémoires !

Aussi, chers Professeurs ici présents, et vous qui êtes retenus ailleurs par vos obligations ou par la maladie (je pense spécialement au cher Monsieur Zarn, à qui nous exprimons toute notre grande sympathie), vous tous aussi qui nous avez quittés pour un monde meilleur, MM. Moret, Camille et Eugène de Werra, Tonoli, Chervaz, Broquet, Bussard, les frères Gogniat, Joseph Gross et tant d'autres que j'oublie, soyez tous assurés de la profonde reconnaissance de vos anciens élèves, de notre grande admiration et de notre sincère amitié et vénération !

Enfin, au nom de tous les anciens élèves de ce Collège, je prie Son Excellence Monseigneur Haller, le T. R. Prieur de l'Abbaye, Messieurs le Recteur, le Directeur et tous les chers Professeurs du Collège, de bien vouloir agréer nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour un avenir toujours plus beau, plus brillant et plus efficace, au service de l'Eglise et de la Patrie !

*Ad multos et felicissimos annos !
Vivant, crescant et floreat
Collegium et Abbatia
Sancti Mauritiï Agaunensium !*

DE M. EUGENE BERTRAND
Président de la Municipalité de Saint-Maurice

Excellences,
Messieurs les représentants
des Autorités religieuses,
Messieurs les représentants
des Autorités civiles et militaires,
Messieurs les Révérends Chanoines,
Messieurs les anciens Elèves,

Ce cent-cinquantième anniversaire du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice m'est une heureuse occasion d'évoquer les excellentes relations qui n'ont cessé d'exister entre le Collège de l'Abbaye et la Commune de Saint-Maurice.

MM. les représentants du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat du Valais, et M. le Recteur de l'Université de Fribourg ont déjà relevé les mérites de ce Collège dans l'exécution de sa noble mission éducatrice.

En tant que président de la Ville, il m'appartient de souligner le rayonnement intellectuel et artistique de cette auguste institution sur notre population tout entière : rayonnement intellectuel, car la plupart de nos jeunes gens ont parfait leur instruction dans ces murs ; rayonnement artistique, puisque — surtout depuis 1821, date où la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice fit don d'une salle de théâtre — le traditionnel spectacle du Collège fait la joie de notre population.

Durant plus de cent-trente-six ans, Shakespeare, Sophocle, Corneille et tous les autres grands noms du théâtre classique ont été révélés et mis à la portée du peuple aigaunois.

Ce théâtre est aussi presque devenu une manifestation d'art pictural, car pour la réalisation de ses décors, il fait volontiers appel aux dons de ses élèves, et parfois c'est l'heureuse découverte d'un réel talent.

Notre cité doit encore au Collège de l'Abbaye la création d'un groupe actif de « Jeunesse Musicale », grâce auquel nous pouvons saluer la venue à Saint-Maurice d'artistes de classe internationale. Ces concerts toujours très fréquentés concourent à la vulgarisation des grandes œuvres musicales.

Dans une proportion plus modeste, nous apprécions les juvéniles démonstrations de la fanfare du Collège, sa participation à nos fêtes, ses joyeux défilés dans notre grand-rue.

En plus des facilités qu'il donne à notre jeunesse d'accéder aux études classiques et secondaires, le Collège s'intéresse aussi à la formation primaire de nos enfants, en mettant à disposition de notre Commission scolaire la haute compétence de son Recteur.

En cette date anniversaire, qu'il me soit permis de remercier Monsieur le Recteur Dayer et tout le Corps professoral pour leur inestimable contribution à l'essor moral, intellectuel et économique de notre ville.

Nous formons le vœu que sous le bienveillant patronage de Son Excellence Monseigneur Haller, le Collège continue et développe encore sa traditionnelle formation d'une élite intellectuelle et morale, qui porte au loin le nom de notre vieille cité d'Agaune.

ÉPILOGUE

Quand les toasts se furent éteints et que la dispersion rendit le silence à la maison, un imprévu vint s'ajouter au programme. Nous en devons la révélation au *Nouvelliste valaisan*, particulièrement bien informé puisqu'il se rédige et s'imprime presque sous les portes de l'Abbaye... (n'est-il pas, d'ailleurs, le « premier quotidien d'opinion et d'information de la vallée du Rhône » ?). Il nous permettra donc de faire de sa confidence un petit « potin » :

En fin d'après-midi, tandis que les étudiants, dans une longue farandole, parcouraient les rues de la cité, Leurs Excellences Nosseigneurs Testa et Haller, accompagnés de Mgr Innocenti et de MM. les chanoines Isaac Dayer et Léon Dupont Lachenal, se rendaient à Sion où les pilotes Geiger (avec l'hélicoptère) et Martignoni les emmenèrent survoler notre Valais.

Ce qui fit dire à un aimable confrère : « Il me semblait bien que tout devait finir en l'air... »

Mais ne convenait-il pas de voir les choses d'un peu haut et de rapprocher autant que possible le ciel de la terre ?

Le lendemain de cette journée faste, les diverses classes du Collège, reprenant un usage d'autrefois, s'en allèrent, grâce à la bienveillance de M. le Recteur, vers des itinéraires de leur choix, goûter les bienfaits des voyages dont La Rochefoucauld assurait qu'ils ont le double mérite « d'instruire la jeunesse et de rabattre l'amour-propre »...

Enfin, le mardi 25 juin, un Office solennel de *Requiem* fut célébré à la Basilique, en présence des élèves et professeurs d'aujourd'hui pour tous les professeurs

et élèves d'autrefois, afin de marquer, selon l'heureuse parole de M. le chanoine Dayer, la gratitude que nous devons « à tous les confrères qui, avant nous, se sont dévoués à l'œuvre du Collège », et de souligner la « continuité d'esprit qui nous relie à leurs initiatives et à leurs pensées, en même temps que la communauté de cœur et d'âme que nous désirons entretenir entre le Collège et ses anciens élèves vivants et défunts ».

C'était affirmer une fois de plus les liens qui font du Collège abbatial une œuvre de solidarité et de pérennité, et une œuvre qui, dans ses modestes moyens, a cependant l'immense ambition de jeter un pont de la terre au Ciel.

Aussi ne pourrions-nous mieux conclure cette Chronique jubilaire qu'en empruntant à un Ancien qui se cache sous la signature de Jean Ravoire, ces aimables lignes parues dans *Construire* :

Le 21 juin 1957, le Collège de Saint-Maurice a célébré, avec faste et ferveur, le 150^e anniversaire de sa fondation.

Tous ceux qui ont passé sur les bancs du vénérable Collège évoqueront, avec une certaine émotion, les souvenirs qui reviendront en masse de leur passé étudiantin déjà lointain. Nous nous rappelons toujours la maxime latine qu'un de nos professeurs de Grammaire nous disait alors : Hæc olim meminisse juvabit, c'est-à-dire : Il sera doux un jour de se rappeler ces choses.

Cela est vrai. Tous les anciens élèves, soit des générations d'étudiants, auront une pensée de reconnaissance envers leurs professeurs, dont certains sont déjà morts, et envers l'antique Collège qui continue, au pied des rochers d'Agaune, sa brillante carrière d'instruction et d'éducation commencée il y a 150 ans. Ad multos annos !

LETTRES

Parmi les lettres reçues, nous publions les suivantes soit qu'elles émanent de hautes personnalités religieuses ou civiles, soit qu'elles nous apportent de sympathiques témoignages d'amitié et de fidélité d'Anciens appartenant à diverses régions de notre pays.

DE S. Exc. Mgr LOUIS-ERNEST JOYE
Ancien Evêque de Port-Victoria (Seychelles)

ERNEST JOYE
Ord. Fr. Min. Cap.
ÉVÊQUE DE RAPHIA

Fribourg, 1-6-57.

*Monsieur le chanoine Dayer
Recteur du Collège de l'Abbaye
SAINT-MAURICE*

Monsieur le Recteur,

Mes vœux pour la pleine réussite de votre fête de 150^e anniversaire du Collège sont le seul témoignage que ma reconnaissance peut vous présenter à cette occasion.

Le souvenir des années (1902-06) passées sous la direction des Chanoines-Professeurs reste profondément gravé dans mon cœur et rend plus fervente mon action de grâces qui s'unira à la vôtre et à celle des Confrères qui ont joui de cet enseignement. Puisse Dieu continuer à bénir le cher Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice !

Agrééz, Monsieur le Recteur, mes religieux hommages.

† Louis-Ernest JOYE

DE S. Exc. Mgr MARCEL-OLIVIER MARADAN
Evêque de Port-Victoria (Seychelles)

ÉVÊCHÉ DE PORT-VICTORIA
P. O. Box 43
Seychelles

Le 21 juin 1957.

Cher Monsieur le Recteur,

La Radio a annoncé dimanche passé que le Collège de Saint-Maurice avait fêté le 150^e anniversaire de son existence. Cette nouvelle a rempli de joie et comblé de fierté les missionnaires des Seychelles qui, à quelques exceptions près, sont tous d'anciens élèves de votre Collège. Aussi, nous nous unissons pour vous présenter nos vives félicitations pour le glorieux passé du Collège et nos souhaits les plus ardents pour l'avenir. Nous y ajoutons une prière : Daigne le Seigneur, par l'intercession de saint Maurice, bénir professeurs et élèves et leur accorder le succès qu'ils attendent. Nous avons une pieuse pensée aussi pour ceux de nos dévoués professeurs que le bon Dieu a déjà rappelés à Lui.

Je profite de cette occasion pour vous remercier de l'envoi des Echos de Saint-Maurice que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt, et puisque c'est la Saint-Louis de Gonzague, je me permets de vous crier par-dessus les océans : Bonne Fête !

Veillez agréer, cher Monsieur le Recteur, l'expression des sentiments reconnaissants de vos anciens élèves.

† Marcel-Olivier MARADAN
O.F.M.Cap.
Evêque de Port-Victoria

DE S. Exc. Mgr ANDRE PERRAUDIN
Vicaire Apostolique de Kabgayi (Ruanda)

VICARIAT APOSTOLIQUE
DE KABGAYI - RUANDA

*Kabgayi, le 25 juin 1957.
Monsieur le chanoine Isaac Dayer
Recteur du Collège
de l'Abbaye de Saint-Maurice
SUISSE*

Cher Monsieur le Recteur,

Je n'ai pas besoin de vous dire, du fond de l'Afrique, combien il m'eût été agréable d'assister aux belles fêtes commémorant le cent-cinquantième anniversaire de la fondation du Collège.

Je garde un souvenir sympathique des deux années que j'y ai passées. La réception que vous avez organisée en mon honneur, lors de mon retour au pays, n'a fait que resserrer ces liens de vive gratitude. Aussi est-ce avec un plaisir tout particulier que je vous renouvelle aujourd'hui l'expression de ma profonde reconnaissance et que je m'unis en pensée à tous vos amis.

Je demande au Bon Dieu de répandre sur votre œuvre, si délicate et si féconde, ses bénédictions de choix et vous prie de bien vouloir agréer, vous-même, mes salutations les meilleures.

† A. PERRAUDIN
Vic. Ap. de Kabgayi

MGR PAUL BOURQUARD
Prélat de la Maison de Sa Sainteté

est très sensible à votre attention à son égard et se fera un devoir et une joie de se retrouver dans cette Abbaye où il a fait tout son collège, reçu tant de grâces et préparé son avenir. Il en profitera pour dire sa reconnaissance à Dieu et à ceux qui ont été instruments pour sa formation et dont la plupart ont déjà reçu au Ciel leur récompense ! Que Dieu bénisse cette journée !

Lentigny, le 18 juin 1957.

Monsieur le Chanoine,

Je me réjouissais de prendre part au 150^e anniversaire de la fondation de votre Collège auquel vous avez eu l'amabilité de m'inviter, ce dont je vous suis profondément reconnaissant. Malheureusement, mon état de santé m'oblige à décliner cette invitation d'abord acceptée avec plaisir. Je vous prie donc de bien vouloir m'excuser. Je serai avec vous de cœur et je forme des vœux pour la prospérité de votre établissement et vous offre mes sincères félicitations et l'assurance de mes prières et mon meilleur souvenir, à cette occasion.

Veillez présenter mes respectueux hommages à Son Excellence Monseigneur Haller et mes confraternelles salutations à tous les chanoines, vos confrères, et surtout à ceux de ma connaissance et aux professeurs du Collège.

Cum optimis animae sensibus

M. COCHARD, curé-doyen

DE M. ANTONIO ANTOGNINI
Député du Tessin au Conseil des Etats

Bellinzona, 3 giugno 1957.

Monsieur le Chanoine
I. Dayer,
Recteur du Collège de
ST-MAURICE (Vs)

Monsieur le Recteur,

Je Vous remercie vivement pour Votre aimable invitation. Je conserve un très bon souvenir de mon séjour au Collège de l'Abbaye et je me serais fait un plaisir de participer à la célébration de l'anniversaire de sa fondation si mes engagements l'avaient permis.

Ce n'est pas malheureusement le cas et je dois me contenter de formuler de loin mes vœux les meilleurs pour la prospérité du Collège ainsi que mes sentiments de reconnaissance pour tout ce que personnellement je lui dois.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments les plus dévoués.

ANTOGNINI

DE M. JOSEPH BURGNER
Ancien Conseiller d'Etat

Sion, le 3 juin 1957.

Cher Monsieur le Chanoine,

C'est avec grand plaisir que j'assisterai au Jubilé de votre illustre Collège.

Il me rappellera mon année de syntaxe et mon entrée dans l'Agaunia en 1887, sans oublier les 20 ans passés à l'Instruction publique.

Eheu fugaces labuntur anni !

Salutations respectueuses et affectueuses.

J. BURGNER

Sion, le 24 juin 1957.

Mon cher Monsieur le Chanoine,

Je tiens à vous remercier encore bien vivement de l'inoubliable journée que vous m'avez procurée vendredi dernier en m'associant au jubilé de votre Collège.

J'en garderai le souvenir d'un ancien magistrat, dont les années passées au contact de l'Abbaye compteront parmi les plus belles de sa longue vie.

Je vous prie de présenter à Monseigneur mes hommages très respectueux.

A vous mes affectueuses salutations.

J. BURGNER

DE M. OSCAR DE CHASTONAY
Ancien Conseiller d'Etat

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
Walliser Kantonalbank
SION
Direction

Sion, le 18 juin 1957.

*Abbaye de Saint-Maurice, par
le Révérend Chanoine I. Dayer,
SAINT-MAURICE*

Monsieur le Chanoine,

*Vous m'avez envoyé aimablement une invitation pour la
cérémonie commémorative du 21 juin, que j'ai acceptée.*

*Malheureusement, des obligations professionnelles impré-
vues me retiendront ce jour-là. Il me sera impossible, à mon
grand regret, d'être parmi vous en ce jour de fête.*

*Comme ancien élève du Collège de Saint-Maurice, j'aurais
aimé pouvoir vous témoigner ma reconnaissance en assistant
à cette manifestation. Je vous prie de bien vouloir m'excuser
et je vous assure de mes sentiments de gratitude en vous
adressant mes meilleurs vœux.*

*Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'assurance de ma
respectueuse considération.*

O. de CHASTONAY
Directeur BCV

CAM. POUGET
anc. Juge cantonal
ORSIERES

Orsières, le 17. 6. 1957.

*Rectorat du Collège, Saint-Maurice
SAINT-MAURICE*

Monsieur le Recteur,

*C'est avec un bien grand regret que je me vois obligé de
renoncer à prendre part à la Journée commémorative du
21 juin.*

*Je suis affligé, depuis l'an dernier déjà, d'un rhumatisme
généralisé et je suis encore loin d'être rétabli. Je ne puis que*

difficilement me mouvoir et il est absolument exclu que j'effectue ce déplacement.

Vous voudrez donc bien excuser mon absence.

J'ai gardé du Collège de Saint-Maurice un souvenir suffisamment lumineux pour que mon plus vif désir eût été d'être des vôtres en cette belle circonstance.

Mais les faits sont plus forts que ma volonté.

Je n'en vivrai pas moins intensément, de cœur avec vous et tous ceux que j'aurais tant aimé revoir, cette heureuse et mémorable journée.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Cam. POUGET

ME PIERRE CHRISTE

avocat

DELEMONT

Delémont, le 19 juin 1957.

*Monsieur le Chanoine Isaac Dayer
Recteur du Collège
ST-MAURICE*

Monsieur le Recteur,

Jusqu'au dernier moment, j'ai cru pouvoir me libérer pour assister à la fête du 150^e anniversaire de la fondation de ce vieux et cher Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, que j'ai quitté il y a 51 ans et où j'ai passé les plus belles années de ma jeunesse. Malheureusement, il m'a été impossible de renvoyer une audience importante, fixée à vendredi, 21 courant.

Je m'étais fait une joie d'être à Saint-Maurice le 21 juin, également fête traditionnelle des étudiants et d'y rencontrer de vieux camarades de collège. Mgr Schaller, rédacteur du « Pays » à Porrentruy, sera des vôtres et vous apportera le salut du Jura.

En vous remerciant de votre aimable invitation à laquelle j'ai grand regret de ne pouvoir donner suite, je vous prie de présenter à Mgr Haller et à MM. les Chanoines, mes hommages respectueux et d'agréer vous-même, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

P. CHRISTE

MESSAGES

des Universités et Collèges de Suisse

RECTOR
UNIVERSITATIS
FRIBURGENSIS

Monsieur le Recteur,

Le Recteur de l'Université de Fribourg est heureux de pouvoir associer l'Alma mater des catholiques suisses à ce Jubilé du Collège de Saint-Maurice. Il est dans la nature des choses que l'Université se sente particulièrement liée à nos collèges catholiques.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous exprimer la reconnaissance de l'Université pour ce que vous faites dans la préparation de la jeunesse estudiantine à la vie universitaire. Nous sommes conscients que c'est grâce à votre travail qu'il nous est possible de remplir notre tâche dans l'enseignement supérieur.

Mais l'Université des catholiques suisses vous est reconnaissante à un autre titre encore. S'il a été possible, il y a quelque septante ans, de fonder une Université catholique à Fribourg, c'est parce que les aspirations culturelles des catholiques de Suisse avaient été entretenues et nourries par les collèges catholiques. C'est seulement sur la base de cette culture catholique existante que l'Université a pu naître.

Je suis heureux de pouvoir vous remercier en ce jour jubilaire.

Le Recteur de l'Université
N. LUYTEN

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le professeur Terrier, de l'Université de Genève, doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales, ancien maître au Collège cantonal et à l'École supérieure de commerce pour jeunes filles de Sion, se dit heureux et fier d'être, en ce jour anniversaire, le messager de l'Alma Mater Genevensis.

A l'époque où une civilisation technicienne menace d'ébranler les fondements les plus solides de la préparation aux études académiques, il est réconfortant de songer que le Collège de Saint-Maurice continue d'être, selon la meilleure tradition, un de ces hauts lieux où la jeunesse se prépare avec soin à son devoir et à son destin.

En exprimant les félicitations et les vœux du recteur et du Sénat, le doyen Terrier se plaît à attester l'excellence de la réputation dont l'institution jubilaire jouit auprès des milieux universitaires suisses ; il lui souhaite longue vie et prospérité.

Claudius-P. TERRIER

Doyen

de la Faculté des sciences écon. et soc.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE - ZURICH

L'invitation que vous avez eu la grande amabilité de m'adresser pour prendre part à la Journée commémorative du 21 juin 1957, destinée à marquer le 150^e anniversaire du Collège de la vénérable Abbaye de Saint-Maurice, m'a causé beaucoup de plaisir, et je tiens à vous remercier vivement de votre charmante attention.

Toutefois, à mon très grand regret, il ne me sera malheureusement pas possible de participer à votre belle Journée du souvenir. Je me permets de vous prier, Monsieur le Recteur, de bien vouloir recevoir par cette voie tous les vœux de l'Ecole Polytechnique Fédérale à l'adresse du Collège de Saint-Maurice, en même temps que ses chaleureuses félicitations pour la belle mission accomplie en l'espace de 150 ans.

Tout en formant les meilleurs vœux pour vous-même également, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération très respectueuse et la plus distinguée.

Le Recteur

de l'Ecole Polytechnique Fédérale

K. SCHMID

REKTORAT DER STIFTSCHULE EINSIEDELN

QVI • HEREMI • B • V • M • SACRAE
RECTOR • MAGISTRI • IUVENES • SCHOLARES
IN • DIVI • MAVRITII
GLORIANTES • PATROCINIO • INCLVTO
FRATRIBVS • IISDEM • DOCTORIBVS • VTENTIBVS
ACAVNI
ILLIVS • FAVSTA • EXOPTANT • ALMA • QVAM • MAXIMA

COLLÈGE D'ALTDORF (Uri)

A l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation, Notre-Dame de Mariastein et les Pères du collège à Altdorf rendent hommage au travail si fécond de leurs confrères à Saint-Maurice.

P. Johannes WEBER
Recteur

KOLLEGIUM ST. ANTONIUS - APPENZELL

... Wenn ich wegen der weiten Entfernung und wegen der Maturitätszeit an der Feier persönlich nicht teilnehmen kann, freut mich Ihre Einladung sehr und ich werde im Geiste und im Gebete mitfeiern. Ich beglückwünsche Sie und die ganze Abtei herzlich zur glorreichen Jubiläumsfeier. Möge Gottes Segen weiter auf Ihrer Schule ruhen.

Empfangen Sie den Ausdruck meiner treuen Verbundenheit und Kollegialität und herzliche Grüsse.

P. Sebald PETERHANS,
Rektor

GYMNASÉ DE LA CHAUX-DE-FONDS

Je me fais un plaisir de vous présenter mes vœux les meilleurs pour la pleine réussite de vos manifestations jubilaires et pour la prospérité future de votre établissement.

Le Directeur
André TISSOT

KLOSTERSCHULE DISENTIS - REKTORAT

Ich verdanke Ihre freundliche Einladung zur Jubiläumsfeier Ihrer Schule herzlich. Leider kann ich nur « im Geiste » daran teilnehmen und bitte Sie, meine Abwesenheit gütig zu entschuldigen.

Mit Ihnen danken auch wir dem lieben Gott für ailes Gute der vergangenen 150 Jahre und bitten IHN, ER möge der « Klosterschule im Welschland » mit der wir uns in Ziel und Weg so eng verbunden fühlen, auch weiterhin SEINEN SEGEN spenden.

Mit den besten Glückwünschen an den hochwürdigsten Herrn Bischof und an Sie und Ihre lieben Mitbrüder verbleibe ich

Ihr ergebener

P. Adalgott HÜBSCHER, O.S.B.

LE RECTEUR DU COLLEGE SAINT-MICHEL - FRIBOURG — vous exprime ses félicitations et vous présente ses vœux non seulement pour cette solennité, mais aussi pour la prospérité de votre grande Maison.

E. CANTIN

MISSIONSHAUS BETHLEHEM - IMMENSEE

Namens unseres Missionshauses und unserer Schule danke ich Ihnen herzlich für die grosse Ehre, die Sie mir durch die Einladung zur 150-Jahrfeier Ihres Kollegiums erwiesen haben.

Wir freuen uns mit Ihnen, dass das Kollegium der althehrwürdigen Abtei auch schon auf eine so reiche Vergangenheit zurückblicken kann. Wieviel Bildungsarbeit ist in den anderthalb Jahrhunderten geleistet worden, wieviel Segen ist ausströmt von der Stätte des Gebetes und der Arbeit und des Studiums! Möge Gottes Segen auch in den künftigen Jahren in reicher Fülle herabsteigen auf die Tätigkeit Ihrer priesterlichen Lehrer, besonders aber auch auf Ihr Wirken als Lehrer und Rektor des Kollegiums. Die Bürde ist nicht leicht, aber mit Gottes Hilfe und Gnade werden Sie gewiss mit kluger und starker Hand das Schiff dem in der Ferne aufstrahlenden Leuchtturm der Feier des zweiten erfüllten Saeculums entgegensteuern.

Mit den besten Wünschen für Ihr persönliches Wohlergehen und eine glückliche, segensreiche Zukunft Ihres Kollegiums grüsst Sie Ihr im Herrn ergebener

Fr. MEIER, S.M.B.

GYMNASES CANTONNAUX - LAUSANNE

Je suis rentré de Saint-Maurice très impressionné par les nombreuses et chaleureuses marques d'attachement à votre Collège jubilaire dont ont témoigné tous les notables, ses anciens élèves, qui se pressaient à l'église et dans le hall de réception...

...Que vos collègues et vous-même acceptiez les félicitations sincères et les vœux des professeurs et des élèves de nos deux Gymnases, que j'ai eu l'honneur de vous présenter déjà de vive voix.

G. RAPP

KANTONALE LEHRANSTALT SARNEN - REKTORAT

Ich wäre sehr gerne gekommen, um einmal mit Euch in St. Maurice ein Fest zu feiern und mich zu freuen cum gaudentibus. Da dies nun aber leider nicht der Fall sein kann, will ich wenigstens meine herzlichsten Glückwünsche entbieten, sowohl dem ganzen Kollegium zu diesem schönen Erinnerungstag...

Möge der liebe Gott weiterhin den Segen über den ganzen Konvent und der Lehrerschaft ausbreiten und das Kollegium vor Schaden behüten und es zu neuer Blüte führen !

Quod bonum, felix, faustumque sit!

P. Bonaventura THOMMEN, O.S.B.

*

LE COLLÈGE MARIAHILF DE SCHWYZ s'associe de tout cœur à votre Jubilé et salue respectueusement Son Excellence le Nonce Apostolique, Son Excellence Monseigneur Haller, Recteur et Professeurs, souhaitant longue prospérité et toute bénédiction.

SCHERRER, Recteur

LE RECTEUR DU LYCÉE-COLLÈGE DE SION présente au Collège de Saint-Maurice ses félicitations les plus chaleureuses pour le siècle et demi d'existence, pour le rayonnement intellectuel et spirituel qu'il a répandu en Valais, en Suisse, au-delà des frontières, pour les précieux services rendus au pays et à l'Église ; il forme les vœux les plus chers pour qu'avec l'aide de Dieu et la protection des Martyrs d'Agaune, le Collège de l'Abbaye continue à se développer et à remplir, avec une vigueur toujours nouvelle, la belle mission que la Providence lui a confiée.

P. EVEQUOZ

KOLLEGIUM ST. FIDELIS - STANS

Ihre Schule hat in diesen 150 Jahren unendlich viel Gutes leisten dürfen; dafür danke ich mit Ihnen dem Herrn; für die Zukunft wünsche ich Ihnen persönlich, Ihren Lehrern und Ihren Schülern von Herzen weiterhin Gottes Segen und seine Gnade.

Bei diesem Glückwunsch denke ich aber auch daran, wie viel Gutes wir Kapuziner durch Ihre Schule erfahren durften, indem unsere Scholastiker die obern Klassen des Gymnasiums bei Ihnen besuchen können. Ich danke Ihnen auch meinerseits für dieses grossmütige Entgegenkommen und wünsche, dass Sie mit unsern Schülern immer recht viel Freude erleben können.

P. Leutfried SIGNER
Rektor

Des messages de sympathie nous sont encore parvenus de MM. Paul-E. Wenger, recteur de l'Université de Genève ; Edmond Grin, recteur de l'Université de Lausanne ; Henri Stehle, directeur du Collège de Genève ; Louis Boucard, directeur du Collège Sainte-Marie à Martigny ; Laurent Pauli, directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel ; Edgar Voirol, directeur du Collège Saint-Charles à Porrentruy.